

# LE CANADA FRANÇAIS

ET LE FRANCO-CANADIEN

FONDE LE 1er JUIN 1860.

VOL. LIX NO. 45

PUBLIE A SAINT-JEAN D'IBERVILLE, CANADA.

JEUDI 3 AVRIL 1919

## LE VOTE SUR LE REFERENDUM

C'est jeudi prochain, le 10 avril, que, grâce à une législation très large du parlement de Québec, le peuple de notre province pourra dire franchement et en toute liberté, s'il désire ou non s'assurer le privilège de boire de la bière ou du vin, selon que les deux seront contrôlés par l'autorité, quant au degré d'alcool qu'ils pourront contenir.

La question est d'une grande importance et vaut d'être considérée à son mérite. Il faut que jeudi prochain, chacun de nous en ait fait une étude sérieuse, approfondie et soit en état de donner un verdict que nous prévoyons devoir être irrévocable.

Et d'abord, quelle est la situation actuelle et étudions-la. L'an dernier, le parlement de Québec, par un vote écrasant et qui ne pouvait laisser subsister aucun doute sur sa valeur, décréta une loi de prohibition totale pour toute la province. Il s'agissait de l'occurrence, de tuer et faire disparaître un monstre qui avait entrepris de décimer notre population et qui n'avait que trop de succès: l'alcoolisme. On voulait tuer le mal dans ses racines même et l'on frappait un grand coup. Dans toutes les parties du pays, on organisait des sociétés destinées à créer une parfaite coopération, afin de faire disparaître l'intempérance dans la bière et lui substituer une pratique sévère de tempérance. L'idée était superbe et méritait l'appui cordial et empressé qu'on lui assura de partout. L'idée, d'ailleurs n'était pas nouvelle; elle avait fait son chemin ailleurs et, notamment, dans la province d'Ontario. Mais de l'excellence du principe à la réalisation du dessein, il y avait un abîme et l'on s'en aperçut à temps, chez nous, du moins.

Il n'y avait à peine que quelques mois que la loi Scott—applicable dans les municipalités en vertu de la loi provinciale—était en vigueur dans certaines villes—Québec, par exemple—que l'on s'aperçut que le mal que l'on avait voulu tuer, s'aggravait par la force de complications imprévues dans le temps. Là où l'on avait fait disparaître les débits autorisés et licenciés légalement, surgissait, à raison de deux contre un, des débits clandestins mille fois plus dangereux que les premiers, en raison même de la difficulté de les localiser dans leurs cachettes et de la qualité inférieure des produits qu'ils livraient à la consommation. Au lieu de disparaître, le mal prenait des proportions plus terrifiantes qu'auparavant. Le médecin avait diagnostiqué à faux et le patient, à qui il avait administré par erreur un poison, allait mourir. A ce moment précis où le malade allait de mal en pire, la clameur populaire s'éleva, protestant avec force et fut entendue des ministres du gouvernement de Québec. A l'encontre de ceux qui demandaient envers et contre tout, d'assécher la province pour la sauver, la masse populaire, celle qui peine, qui souffre, qui a besoin de l'oasis rafraîchissante, demanda le rappel de la loi totale prohibitive, afin qu'il lui fut permis, après la journée de dur labeur, le soir, en rentrant au foyer, de se donner la jouissance reconfortante d'un verre ou de bière ou de vin. Ces braves gens exposèrent franchement qu'ils avaient besoin—non pas caprice—de récupérer en partie des forces dépensées durant le jour, avant que de se mettre à table et demander à un estomac délabré par la fatigue, de digérer un repas absolument nécessaire à la subsistance, nécessaire pour produire l'énergie que demande le travail de chaque jour. Et ces mêmes gens ajoutaient: "Il y aura toujours de l'alcool bon ou mauvais et c'est à lui qu'il faudra avoir recours pour stimuler des forces chancelantes. Toutefois, ce stimulant, tôt ou tard, finira par nous tuer tous. Pour éviter ou retarder ce dénoûement fatal, qu'il nous soit permis de substituer à l'alcool violent, la bière et le vin, stimulants aussi, mais surtout nutritifs."

Et le gouvernement, devant les supplices des deux camps en présence, a répondu: "Qu'il soit fait selon que vous le voulez. Le jeudi, 10 avril prochain, vous serez appelés à voter, pour décider ce que vous devez obtenir. Selon que vous l'aurez voulu, vous aurez du vin et de la bière ou vous n'en aurez pas."

C'est donc maintenant au peuple de décider de son propre sort. Mais il faudra voter. Il ne faudra pas s'en tenir à compter sur son voisin qui votera.

N'allons pas répéter notre faute de 1917, alors que des milliers d'oppositionnistes, en s'abstenant de voter, ont donné la victoire au monstre qui a entrepris de nous rendre malheureux avant de nous dévorer. Pas d'abstention. Que tous les électeurs soient à leur poste. Qu'ils y soient comme champions de la justice, de la vérité, de l'honneur, de la vraie tempérance et non comme des suppôts de la prohibition, c'est-à-dire de l'ivrognerie déguisée, de la violence, du fanatisme et de la persécution. Ecraisons d'abord l'infâme prohibition; ensuite nous écraserons l'ivrognerie—par des moyens justes et raisonnables.

## L'ATMOSPHERE S'EMBRUME

Il est évident que les unionistes, ministres et simples députés, se cramponnent au pouvoir avec l'énergie de la plus terrible peur qu'il ne leur soit enlevé. On sent que ceux qui ont inspiré et créé l'unionisme sont convaincus qu'avec sa fin ils entraîneraient leur propre ruine politique. C'est pourquoi il est devenu pour eux d'une vitale importance que le gouvernement actuel soit maintenu. Aussitôt la décision prise, la presse à la dévotion du gouvernement n'a rien eu de plus pressé que de répandre des flots d'encre pour louer la sagesse et le patriotisme de cette décision. Il se peut que le gouvernement puisse continuer encore quelque temps à chanceler avant que de tomber; mais au prix de quels sacrifices de principes politiques! Nous comprenons la position des libéraux qui, croyant véritablement que la loi du service militaire fut essentielle pour gagner la guerre, décidèrent d'appuyer le gouvernement jusqu'à ce que la guerre fut finie et gagnée.

Nous n'approuvons pas leur attitude; mais nous la comprenons. Mais ce que nous nous obstinons à ne pas comprendre, c'est que des libéraux, ayant sauté avec le gouvernement dans l'unique but de contribuer à gagner la guerre, puissent demeurer en office maintenant que la guerre est gagnée. Quand le gouvernement unioniste fut formé, il n'y avait pas de doute, dans l'esprit des hommes sincères, que sa durée se limiterait à celle de la guerre. Et nous n'hésitons pas à dire que les candidats du gouvernement ont reçu des centaines de milliers de votes qu'ils n'eussent pas reçus sans cette condition sous-entendue. Maintenant que ces messieurs unionistes annoncent leur intention d'adhérer au bloc indéfiniment quoique la guerre soit finie depuis près de cinq mois, cela nous paraît ressembler à un renoncement à la bonne foi.

Quand cet état de chose finira-t-il? Tout d'abord, on nous avait dit que la formation du gouvernement unioniste était nécessaire pour gagner la guerre. On nous dit maintenant que son maintien est non moins nécessaire à la solution des problèmes de reconstruction. Si cela peut faire l'affaire des crampons, nous ne serions pas étonnés d'entendre ajouter, bientôt, qu'il faut que ce gouvernement soit continué en confiance pour qu'il assiste au triomphe d'avoir surmonté les difficultés de la période de post reconstruction. Et cela pourrait encore continuer "ad infinitum", si, fort heureusement pour le pays, la constitution du pays ne permettait pas au peuple de dire son mot sur la question, en temps et lieu. Reste à savoir si un arrêté du conseil ne décréterait pas la prolongation du terme parlementaire. Quoi qu'il en soit et, à quelque date qu'arrivent les prochaines élections, le peuple semble bien résolu à manifester son indignation contre le gouvernement tel que constitué et contre les fallacieux prétextes dont il abuse pour se cramponner au pouvoir, en dépit de tout respect des traditions politiques d'un pays qui se targue de démocratie.

Dans tous les pays du monde, la reconstruction d'après guerre reposera principalement sur le problème fiscal. Notre gouvernement actuel compte parmi ses membres d'ardents avocats du présent tarif élevé, de même que de nos moins ardens avocats de la réduction du tarif. Dans l'occurrence, les vues des premiers ont évidemment prévalu sur celles des derniers. Par conséquent, il est inutile d'attendre du gouvernement actuel une réelle réforme de notre tarif. Il faut que Carvell, Calder et Crerar continuent à ramper devant l'autel des Grosses Affaires.

Que reste-t-il à faire, en définitive, sinon et au plus tôt, remplacer ce bloc d'autocrates par un gouvernement libéral? Car les problèmes que nous avons actuellement à résoudre sont ou fiscaux ou sociaux ou les deux à la fois et c'est pourquoi il faut en confier la solution au libéralisme, si nous voulons qu'elle soit d'essence démocratique, si nous voulons qu'elle soit équitable et durable.

## LA VIE TROP CHERE

Il est pour le moins singulier d'avoir à constater que, maintenant que la guerre est finie et que, par conséquent, nous devrions avoir un surplus d'approvisionnement, en raison même de la diminution de nos exportations de produits, les prix de toutes les choses nécessaires à la vie continuent à monter. Des enquêtes faites dans les grandes villes comme Montréal, ont révélé des choses inconcevables. Ainsi, par exemple, certains fabricants de beurre essayaient d'excuser la cherté de ce produit par une prétendue rareté de la matière première: le lait. D'autre part, on a appris que depuis quelque temps, les distributeurs de lait dans la ville, refusent de grandes quantités de lait offertes par les producteurs, sous prétexte que la quantité actuelle est amplement suffisante pour répondre aux besoins des consommateurs. Mais alors, que devient le prétexte de rareté? Quelle autre explication donner au prix exorbitant du beurre, si ce n'est le parti pris d'exploitation du public? Mais il nous semblait qu'on avait trouvé un remède au mal, il n'y a pas très longtemps. Alors que le gouvernement fédéral s'efforçait à créer toutes sortes de restrictions et de commissions administratives, mais aussi à négliger de contrôler les prix des vivres, notre conseil municipal eut l'excellente idée de faire pour son compte, ce que le gouvernement ne voulait pas faire. Il nomma une commission avec pouvoirs de s'enquérir et d'amener les distributeurs à entendre raison. Nous avions pu supposer, alors, que cette commission démontrerait l'utilité de sa création. Mais, comme la presque totalité des commissions, il semble qu'elle ait fait faillite.

Sur notre marché municipal même, on se plaît à exploiter le public quant aux prix des produits et personne n'est là pour réclamer officiellement. On nous apporte des produits rognés, comme par exemple les pieds de celeri, dépourvus de racine et de trognon et personne n'est là pour réclamer officiellement. La commission municipale a-t-elle fait des démarches en vue d'obtenir satisfaction pour le consommateur? La commission a-t-elle jamais fait un rapport quelconque au conseil? Si elle n'a rien fait de tout cela, nous demandons respectueusement aux membres du conseil de lui demander compte et de prendre les moyens d'obtenir maintenant, ce que le consommateur demande depuis si longtemps: un contrôle effectif des prix des produits de la ferme, de la boucherie, de la boulangerie, etc.

## GUERRE A LA TUBERCULOSE

L'opinion des docteurs est contradictoire en ce qui concerne le degré de transmission de la tuberculose d'un individu à un autre. Certains prétendent que cette affection n'est contagieuse que par inoculation; d'autres affirment que l'on est contaminé par l'absorption des bacilles par les voies respiratoires.

Mais ce qui est rassurant pour les malades, c'est que les docteurs sont unanimes à déclarer que cette maladie, réputée terrible, est parfaitement guérissable lorsqu'elle est prise à ses débuts.

On insiste sur cette affirmation qu'elle est guérissable quand elle est traitée énergiquement dès les premiers symptômes; et cette vérité, qui découle de nombreuses observations et de multiples expériences, ne saurait être assez répandue.

Si la tuberculose était transmissible au même degré que certaines maladies épidémiques, aucun de nous n'échapperait à la contagion, puisque nul d'entre nous n'a été exposé cent fois à cotoyer un individu atteint de tuberculose, dans la rue, dans un compartiment de chemin de fer, dans un salon, dans une église, dans un café.

Les plus éminents cliniciens du siècle dernier: Laennec, Trousseau, Pedoux, Peter et Louis avaient de la façon la plus formelle la contagion de la tuberculose.

Les docteurs Kelsch et Carton considèrent la tuberculose comme une déchéance organique, due à l'hérédité, à l'alcoolisme, au surmenage, au manque d'hygiène, à une alimentation négligée, à l'habitation insalubre, à la misère surtout.

C'est la misère qui prépare le sol où le virulent bacille de Koch prospère. Un organisme débilité offre une proie facile au terrible flegon. Or, on sait que le germe de ce flegon se développe dans les habitations privées d'air et de lumière, dans les taudis où de nombreuses familles vivent entassées dans des conditions d'hygiène déplorables et d'immensément favorables à la pullulation du bacille. Quand bien même elle ne serait pas contagieuse autrement que par inoculation, on comprendra que la maladie peut se transmettre de l'un à l'autre des habitants de ces maisons trop peu hygiéniques, par l'absorption constante d'une grande quantité de microbes qui pénètrent dans l'organisme, soit par une muqueuse écaillée, soit par une plaie ou une blessure de la peau, soit par la fissure due à une inflammation des organes respiratoires.

On diminue donc les dangers de contagion en diminuant l'intensité des germes nuisibles dans les habitations, en aérant les ateliers et les maisons, en améliorant les conditions d'hygiène des classes pauvres, des groupements de personnes.

La tuberculose est un fléau dont il faut une bonne fois se débarrasser. Pour lui faire une guerre victorieuse, il faut transformer les conditions sociales des ouvriers, des humbles, protéger l'enfance; enseigner à tous les bienfaits du grand air, les vertus du bon soleil qui raniment les plantes étioilées, qui rendent la vigueur et la santé aux chétifs, aux débilités.

Il n'est pas de remède meilleur, ni plus efficace contre la tuberculose, que le grand air chargé d'oxygène de la campagne ou des rivages de la mer. De l'air, du soleil à profusion dans les écoles; dans les préaux. Elargissons les rues que nous devons construire; obligeons les architectes à soumettre les plans des maisons qui doivent abriter des familles nombreuses, afin qu'elles soient vastes, claires, aérées; encourageons les employés et ouvriers à habiter loin des centres, hors des trop denses agglomérations; enrichissons toutes les villes de squares, de jardins, de promenades, de places; mettons du soleil partout où il y a de l'ombre, et la tuberculose vaincue, battra en retraite.

## C'EST D'UN LIBERAL

De récent discours de l'hon. Mackenzie King, au Monument National, retenons au moins les paroles suivantes: "Puisse les sacrifices de nos hommes furent faits pour faire triompher les idées de droit et de justice, après l'écrasement de la force matérielle mise au service des pires cupidités, la vérité, le droit et la justice doivent être maintenant la base de notre réédification sociale. Il est temps que l'ouvrier, le patron, le capital et le travail ne se considèrent plus comme des ennemis mais comme des collaborateurs." L'orateur, en parlant de mettre plus de justice et d'harmonie dans la grande famille canadienne, a vraiment fait oeuvre de patriote. ("La Presse").

## SAVOIR ANNONCER

L'expérience a démontré que le succès de la vente dépend de trois facteurs importants: l'étalage, l'annonce, le personnel. Il ne faut pas par exemple dans une vitrine, tendre à exposer tout ce qu'il y a dans le magasin, mais bien ce qui correspond aux articles annoncés dans un journal ou dans une revue. En plus il faut exposer la marchandise de façon à ce qu'elle s'étende plutôt par gradation montante que d'être mise là à tort et à travers. La dépense qu'un détaillant fait pour l'annonce est en vue de faire plus d'affaires; pour cela il faut que lui et son personnel connaissent bien les marchandises qu'il a dans son magasin. Il ne doit donc pas annoncer des articles qu'il n'a pas, comme cela arrive parfois. L'annonce, est un système d'éducation; c'est elle qui forme le peuple.

Quand doit-on annoncer? L'expérience voudrait que par l'annonce, un marchand puisse faire de telle sorte que la vente d'une journée ne soit pas moins élevée que l'autre. A Montréal, la grande journée d'annonces de même que la plus grosse journée d'affaires, est le samedi.

On prétend que, si le marchand annonçait le lundi, le mercredi et quelque peu le samedi, cette dernière journée garderait à peu près le même chiffre d'affaires, et le niveau des journées précédentes serait plus élevé qu'il ne l'est actuellement, si bien qu'après un certain temps, le chiffre d'affaires s'équilibrerait.

L'annonce devrait être en raison inverse du chiffre d'affaires du len-

demain, c'est-à-dire que le marchand devrait annoncer de préférence la veille de ses journées qui accusent une baisse dans ses affaires; ce système encore une fois amènerait un équilibre parfait entre chaque jour de la semaine.

Cette idée d'équilibrer ainsi le chiffre d'affaires au moyen de l'annonce, n'est pas partagée de tous et a donné lieu à d'intéressantes remarques récemment.

Un gérant d'annonces pour une maison importante de l'ouest de Montréal, croit qu'il est impossible d'arriver à un tel équilibre dans Montréal. Les gens sont payés, quelques-uns le mercredi, la plupart le vendredi ou le samedi, et c'est durant ces jours et le lundi qu'ils achètent. Si nous ne faisons pas d'annonces considérables le jeudi, par exemple, il arriverait que l'acheteur irait un peu part ut; annoncer au commencement de la semaine, au moment où il a moins d'argent, ce serait lui mettre l'eau à la bouche, mais ce ne serait pas un moyen d'amener de l'eau au moulin.

Le professionnel de l'annonce s'en tient, cependant, à son système, faisant remarquer que le détaillant ne peut pas arriver à équilibrer son chiffre d'affaires en un jour, mais qu'à la longue, par une annonce suivie et pratique, il arrivera à ce résultat et il en résultera un grand profit pour son commerce.

## La Session Fédérale

Ottawa, 27.—Il est entendu que sir Robert Borden va nous revenir bientôt. Notre représentant à la conférence de la paix a câblé à Sir Thomas White le priant de mettre fin à la rumeur qu'il était sur le point d'accepter le poste d'ambassadeur britannique à Washington. Cette haute et importante fonction ne paraît pas le tenter. Il reviendra au Canada pour reprendre les rênes du pouvoir qu'il a temporairement laissées aux mains de Sir Thomas White.

La lecture du message du premier ministre a été saluée par la droite de longs et enthousiastes applaudissements. Les deux sections du bloc unioniste voient sans doute en lui un sauveur. Il est entendu que le gouvernement marque le pas, que le ministre des finances ne peut faire l'exposé de son budget sans que M. Borden y donne sa sanction, tant la position est délicate sur les questions de tarif.

Toute la discussion aujourd'hui a roulé sur une résolution présentée dans le but de renouveler le bill de l'épargne de la lumière du jour. La résolution a été introduite par le Major Cooper et la discussion s'est faite sans considération des lignes de partis.

Les opinions ont été données ouvertement, sans la moindre contrainte et de tous les points de vue imaginables.

On apporte comme raisons contre la résolution les ennuis causés aux laitiers, car il n'est pas aussi facile de changer les habitudes des vaches que d'avancer ou de reculer les aiguilles des horloges.

Sont en faveur de la résolution, les ouvriers et les employés de toutes les classes ainsi que les habitants des villes en général. Cette mesure favorise les travailleurs des centres urbains, et est favorable à l'amélioration de la santé des écoliers, rencontre les desirs de toutes les classes et à l'heure actuelle nous permet de coordonner nos communications par voies ferrées avec celles de la grande république voisine.

Durant les expressions d'opinion, sir Thomas White se prononça en faveur de l'amendement Mackie, à savoir que le gouvernement ne se prononce pas sur cette question en 1919.

Le vote a été de 195 en faveur de l'amendement Mackie et 50 contre. La mesure de l'économie de la lumière du jour a donc été renversée par une majorité de 55 voix.

Pour une fois, l'expression bien tranchée des cultivateurs et des gens de la campagne en général a fini par triompher.

Les citoyens regretteront sans doute que la Chambre se soit prononcée contre cette mesure.

Au moins 40 députés ont exprimé leur opinion sur ce sujet.

Ottawa, 28.—Il ne s'est rien passé d'extraordinaire aux Communes aujourd'hui.

Le gouvernement a fait faire un pas à quelques bills, mais il y a eu très peu de discussion. C'est d'ailleurs ce qui arrive après des séances où il y a de débats un peu mouvementés, comme celui d'hier sur l'épargne de la lumière du jour.

Nous nous permettrons de signaler que Sir Robert Borden semble préparer son retour au Canada, en se tenant plus intimement liés par câbles à la Chambre.

Son message, lu par Sir Thomas White, a pour but de mettre fin à la rumeur qu'il avait déclaré un jour: "Que nous ne nous attendions pas recevoir d'indemnité de l'Allemagne". Hors, comme les Communes se sont fortement prononcées par la bouche de certains orateurs en faveur d'une indemnité, et de faire payer par l'Allemagne les dommages causés par la guerre et les frais de ce drame sanglant, le Premier Ministre qui ne veut pas revenir au Canada, les mains vides, dément la rumeur qu'il ait jamais fait telle déclaration.

Il nous apportera sans doute de bonnes nouvelles concernant les débouchés de commerce et l'espoir d'une partie de l'industrie de l'Allemagne.

Son Excellent ami Lloyd-George, ne le laissera certainement pas prendre le chemin du pays sans lui faire un petit cadeau de la part de la Mère-patrie.

Hier, il déclarait qu'il ne tenait pas à aller aux Etats-Unis comme ambassadeur britannique; aujourd'hui il nous fait dire qu'il n'est pas opposé à ce que le Canada ait sa part d'indemnité de guerre.

Voilà des bonnes nouvelles.

Tout cela c'est encore peu de choses.

Nous avons hâte qu'il revienne, pour voir combien de temps il va rester au Canada et surtout chef du parti Unioniste.

L'engagement de plusieurs ministres touche à sa fin.

Pour sa part, M. Frank Carvell a déclaré qu'il n'était lié au parti que pour la poursuite de la guerre et la démobilitation.

Or, nos troupes seront sans doute toutes de retour au pays au commencement de l'été.

Ne brusquons pas les choses.

Attendez, et nous en verrons de belles.

Ottawa, 31.—Il est onze heures au cadran de la Chambre des Communes. L'honorable Rodolphe Lemieux vient de soulever ce que nous pourrions appeler "Le Scandale de la Rivière Saint-Charles".

Le député de Maisonneuve a accusé le gouvernement sur un terrain excessivement défavorable et impossible à défendre.

Cette question des terrains achetés et presque payés, sur la Rivière Saint-Charles, a été traitée longuement par l'hon. M. Lemieux, à deux reprises au cours de la dernière session. Ce soir il a accusé le gouvernement de favoriser cette transaction, en ne donnant pas à l'avocat chargé de représenter les intérêts publics, les instructions requises. Cette cause a été plaidée devant la Cour de l'Echiquier. Il s'agit du paiement d'une somme de \$250,000 pour des terrains qui, en réalité, ne valent pas \$25,000.

Le gouvernement ne semble pas disposé à produire les documents concernant cette affaire.

M. Lemieux a déclaré qu'il lui serait plus facile de se taire, et de se rendre ainsi populaire à peu de frais. Mais, dit-il, comme législateur et contribuable, il croyait de son devoir d'avertir le gouvernement une fois de plus. On est allé assez loin, dit-il en finissant, qu'on ne pousse pas plus loin ce scandale.

Le Dr Reid a donné une réplique assez malhabile au député de Maisonneuve.

Il s'est attiré de la part de M. Vien, député de Lotbinière, une vive riposte pour avoir laissé planer des doutes sur le caractère de l'avocat du gouvernement dans cette cause, M. Alphonse Bernier, de Lévis.

M. Vien a déclaré que toute cette affaire lui paraissait louche et mystérieuse. D'une part, l'an dernier, le ministre de la Justice avait déclaré que le gouvernement avait ordonné d'en appeler de toute la somme consentie par la Cour de l'Echiquier. Or, dit le député de Lotbinière, dans les mêmes jours, il se rendait à Québec, à la fin de la session, et M. Bernier lui disait qu'il avait reçu des instructions d'en appeler pour une proportion de 10 p. c. seulement du jugement rendu par la Cour de l'Echiquier. Il y a, dit M. Vien, tout un mystère qui devrait être tiré au clair.

L'honorable D. D. McKenzie continue la discussion et s'étonne que sur une question de loi, le gouvernement ait jugé à propos de faire donner une réponse par un médecin.

C'est une question sérieuse, dit-il, car il s'agit des argents publics, et d'une somme de \$250,000. A part cette question qui a tout l'air d'un scandale, la Chambre a discuté bien paisiblement certaines questions dont deux qui ont trait au bien-être du soldat.

(Suite sur la 4e page.)

## LE CANADA FRANÇAIS.

SAINT JEAN, P. Q.

Organe libéral du District d'Iberville

Abonnement \$1.00 par année. Etats-Unis, \$1.50.

La Compagnie de Publication "Le Canada-Français" Limitée.

L. O. PERRIER, Gérant. Téléphone Bell 193

On pourra se procurer "Le Canada-Français" à Montréal, à la Librairie Saint-Louis, No. 288 Est rue Sainte-Catherine.

## LE JUS DE CITRON ENLEVE LES TACHES DE ROUSSEUR

Filles! préparez cette lotion peu coûteuse pour éclaircir et blanchir votre teint.

Mettez le jus de deux citrons dans une bouteille contenant trois onces d'Orchard White, ajoutez bien la bouteille et vous obtiendrez un quart de chopine de la meilleure lotion contre les taches de rousseur et le teint jaune, un embellisseur du teint au plus bas prix possible.

Vous pouvez aussi le citron et tout pharmacien ou parfumeur vous fournira trois onces d'Orchard White pour quelques sous. Avec cette lotion douce et aromatique, masquez-vous le visage, le cou, les bras et les mains, tous les jours; voyez disparaître les taches de rousseur et les teintes jaunes et comme votre peau deviendra claire, douce et blanche, ce n'est offensif.

Les chaussures trop étroites ou qui font mal aux pieds, engendrent des cors. Le Remède d'Holloway pour les Cors est ce qu'il faut pour les faire disparaître. Procurez-vous une bouteille sans retard et guérissez vos cors.

## PETITES ANNONCES

### A VENDRE

Un poêle et une fournaise à vendre, six mois d'usage seulement. S'adresser à M. S. Daudelin, 77 rue Champlain, Saint-Jean.

### PATISSERIES

Chez Denis Trudeau, pâtisier, No. 7, rue Saint-Jacques, Saint-Jean. Spécialité: gâteaux de noces, pour anniversaires et pour toutes circonstances. Livraison à domicile. Commande remplie avec soin. 45-h-f.

### AVIS AUX DAMES ET DEMOISELLES

Dès le jour de la semaine prochaine, les dames et les demoiselles qui désirent apprendre la coupe-tailleur, parlant, pour dames et demoiselles, tous modèles, pourront suivre le cours de coupe qui sera donné à l'Hôtel Langevin, rue Richelieu, par M. le professeur A. DuGrenier.

### TERRE A VENDRE

Terre à vendre, située dans le rang Richelieu, Grandeur: 30 à 35 arpents de superficie, en six milles de Saint-Jean et deux milles et demi de Saint-Blaise. Bonne maison et bons bâtiments de ferme. S'adresser à Joseph Lord, R. R. No. 1, Saint-Jean, Qué. 45-h-f.

### COUTURE ET TRICOTAGE

Aussi pressage, nettoyage et repassage d'habillements et costumes à bon marché demandés. Dame Whiles 159 Saint-Charles, Saint-Jean. 44-h-f.

### CHAISES DE BARBIER

A vendre, 3 chaises de barbière, en bon état. S'adresser à Albert Patenaude, barbier, rue Richelieu, à Saint-Jean, P. Q. 44-h-f.

### ECURIE A VENDRE

Ecurie mesurant 36 x 13 pieds avec beaucoup de logement, bon grenier pour le fourrage, finie très chaudement, à bonne condition. S'adresser chez Lashner & Galipeau, coin Richelieu et Saint-Georges, Saint-Jean. J-n-o.

### A VENDRE

Propriété de campagne à vendre, comprenant un magasin, logement privé, remise, écurie, etc. Bâties toutes neuves; 3 arpents de terre, le tout situé à 150 pieds de la gare de Girard Station. L'endroit est propice pour faire \$10,000.00 d'affaires par année. S'adresser à C. O. Gervais, Saint-Jean.—42-h-f.

### A VENDRE

M. Narcisse Larocque, 73 rue Salaberry, Saint-Jean, offre en vente son épicerie et sa propriété sises au coin des rues Salaberry et Saint-Paul. Il se retire des affaires, en vendra à conditions faciles; le commerce est établi depuis 4 ans et on y fait de grosses affaires—il y a deux logements en plus de l'épicerie.—S'adresser chez M. Larocque. J-n-o.

## Logis à louer

Au deuxième étage, logis chauffé, avec plancher en bois dur, ménage fait, 7 pièces, terrain à cultiver, etc. Possession au 1er mai. Prix \$20.00 par mois. S'adresser de 10 à 12 heures A. M. au "Canada-Français".

## LE NOTAIRE T. BRASSARD

### Offre à vendre:

- 1.—Une ferme dans la 2me Ligne, à 7 arpents de Girard Station, 112 arpents en superficie.
- 2.—Une ferme, sur le rang Richelieu, à environ 2 milles au Sud de la cité de St-Jean, 4 arpents de front.
- 3.—Une propriété commerciale et résidentielle, en la cité de St-Jean, valant plus de \$9,000.00.
- 4.—Un emplacement, situé au coin nord-est des rues St-Charles et la Reine, cité de St-Jean, mesurant 72 x 72, avec maison et dépendances.
- 5.—Une terre au Grand Bernier, 3 milles de Saint-Jean, appartenant à Lévis Hébert, 5 arpents x 25, Caveau aux légumes, en ciment, cave de la maison en ciment, batteries et porcherie en ciment. Tout en parfait ordre. Verger de 500 pomiers.

L'éloge des PILULES ROUGES de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE est fait chaque jour par les femmes qui affirment avoir leur guérison à leurs heureux effets.

Plusieurs médecins m'avaient traitée pour une douleur de côté dont je souffrais depuis longtemps. J'étais devenue tellement faible que je devais rester au lit. La moindre nourriture que je prenais me fatiguait l'estomac. Et tout cela ne disparaissait pas. Après avoir écrit au médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, j'ai commencé à prendre des Pilules Rouges qui ont considérablement augmenté mes forces, ont activé les fonctions de mon estomac et m'ont délivré des douleurs que je ressentais sans avoir à subir d'opération, comme les médecins me le recommandaient. Mme Jos. Larrivée, 18, rue Couillard, Lauzon (Lévis) P. Q.

J'étais obligée de garder le lit presque continuellement à cause de ma grande faiblesse. Mon estomac ne supportait pas même l'eau. Je souffrais d'atroces maux de tête, de douleurs dans les jambes, le dos. J'avais consulté trois médecins dont les remèdes n'avaient eu aucun effet. Comme les Pilules Rouges m'avaient déjà fait du bien, je décidai de les prendre et d'écrire au médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine. J'ai recouvré la santé. Je me propose bien d'employer ces mêmes pilules aussi souvent qu'il sera nécessaire, certaine qu'elles auront toujours les mêmes bons résultats. Mme Isaac Gorceau, 95, rue Main, Warren, R. I.

Depuis deux ans ma santé déclinait sensiblement. Je me sentais faible et souffrais de douleurs dans le dos et les reins, surtout de maux de tête. A certains jours, je souffrais tellement qu'on était obligé d'aller chercher un médecin. Dès que je commençai à prendre des Pilules Rouges, je fus soulagée et avec un peu de persévérance, je fus guérie. Mme A. Mayotte, 2, rue Bridge, Nashua, N. H.

A la naissance de mon premier enfant j'étais tellement faible et malade que je craignais pour ma vie. Il ne se passait pas une journée sans que j'eusse des défaillances. J'avais des vomissements chaque fois que j'essayais de prendre quelque nourriture. Des maux de tête, des étourdissements m'incommodaient aussi. Des amies m'ayant recommandé de prendre des Pilules Rouges, je le fis et dès les premières boîtes j'avais acquis des forces et je pouvais manger. Je me suis bien portée par la suite et toutes mes craintes se sont dissipées. Mme Wilfrid Morrisette, 253, rue Panet, Montréal.

A des étourdissements, des gaz, des tiraillements d'estomac je reconnus des digestions difficiles. Une parente, à qui je faisais part de ces ennuis et aussi de ma faiblesse allant toujours s'augmentant, me conseilla de prendre des Pilules

Rouges. Je le fis immédiatement et, en moins de trois mois, la digestion ne m'incommodait plus et j'étais beaucoup plus forte. Mme Jos. Larrivée, 29, rue Plainfield, Plainfield, Conn.

J'étais faible, abattue, je ne marchais pas et souffrais beaucoup de l'estomac. Souvent aussi j'avais des maux de tête. Cette mauvaise santé je l'avais gagnée à travailler dans une manufacture où l'air à respirer était très malsain. Depuis que j'ai commencé à prendre des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, je me sens tout à fait bien; j'ai un bon appétit; mes forces se sont doublées et se maintiennent; mon teint est aussi plus clair. Mlle Yvonne Côté, Chicopee Falls, Mass.



Mme JOS. LARRIVÉE

18, rue Couillard, Lauzon (Lévis) P. Q.

Les CONSULTATIONS GRATUITES, au bureau de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue St-Denis, sont données tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. C'est toujours, depuis vingt ans, le même médecin qui préside à ces consultations. Les femmes, qui ne peuvent venir au bureau, sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c. une boîte, 22.50, six boîtes. Elles sont toujours vendues en boîtes, jamais au cent. Si vous ne pouvez vous les procurer dans votre localité, écrivez-nous, nous vous les enverrons sur réception du prix.

Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

TERRIBLE EPIDEMIE

Saint-Jean, T.-N.—La malle venant de Battle Harbor et des dépêches reçues ici annoncent que le nord du Labrador est dans une situation pénible qui lui est causée par une épidémie d'influenza, de petite vérole et de rougeole qui y sévit. Des rapports annoncent que sur la côte sud, vingt-cinq pour cent des natifs ont succombé. Les premiers rapports de la côte nord ne sont arrivés qu'hier.

De la baie de Grosswater jusqu'à Nain, l'épidémie qui a fait rage pendant quatre mois a fait disparaître presque la moitié des habitants de cette région. A Nain, quarante Terre-neuviens qui ont passé l'hiver sur la côte ont succombé et quarante Esquimaux sont morts, ce qui représente presque toute la population de cette contrée. Okak a tout perdu sa population qui était de 200 habitants. A Hebron, 200 habitants sont morts, laissant seulement quelques personnes pour ensevelir leurs corps. Les survivants creuseront une fosse où ils les jetteront pile-mêle, sans aucune cérémonie religieuse. Dans l'île, près d'Okak, les 15 seules personnes qui y demeuraient sont toutes mortes et ont été mangées par les chiens.

Plusieurs postes qui sont unis à celui du Central Mail n'ont envoyé aucun rapport, ce qui fait croire que toute la population de ces postes a succombé à l'épidémie.

On estime que seulement 100 habitants ont été épargnés dans la région entre Grosswater et Nain. Toute l'étendue des ravages de l'épidémie ne sera pas connue avant l'ouverture de la navigation, l'été prochain, mais il y a tout lieu de croire que les régions du nord ont été, elles aussi, le théâtre de la même épidémie. Les soins médicaux ne pouvaient être donnés et les habitants mouraient comme s'ils avaient été atteints de la lèpre.

La poudre de Miller, pour les vers, n'expuise pas seulement les vers du système, mais elle remet le système dans un état de santé qui empêche les vers de subsister. Les vers tiennent l'enfant dans un état continu d'agitation et de douleur, et il ne peut y avoir aucun bien-être pour les petits tant que la cause de leurs souffrances n'est pas disparue, ce qui peut être fait facilement par l'emploi de cette poudre. On ne saurait rien trouver de plus efficace.—41

LIGUE ET TRAITE

Londres, 27.—Un communiqué de source officielle britannique annonce qu'il n'est plus douteux que le projet de ligue des nations ne fasse partie du traité. Du fait que les Allemands devront céder leurs colonies aux autorités de la ligue, il est nécessaire que celle-ci soit officiellement intercalée au traité.

GUILLAUME VEUT ALLER EN SUISSE

Genève, Suisse, 27.—Selon le journal "La Suisse", l'ex-empereur Guillaume d'Allemagne, alarmé à la réception des lettres de menaces, se dispose à quitter la Hollande pour chercher un refuge en Suisse. Les journaux suisses impriment beaucoup d'annonces insérées par les membres de la noblesse allemande et autrichienne qui sont en quête de logements dans ce pays à des prix modérés.

SAINT-JEANNE D'ARC

Rome, 29.—Le pape Benoît XV a fixé au 6 avril la canonisation de la Vierge de Domrémy.

PRES DES CHEMINS DE FER

Les terres pour les soldats qui veulent devenir fermiers. Des milliers de soldats ont exprimé leur intention de prendre avantage des offres du gouvernement, et de s'établir sur des terres.

GUILLAUME SERA JUGE

Ottawa, 27.—Le sénateur F. L. Bédard, l'un des exécutifs testamentaires de feu sir Wilfrid Laurier, a déclaré aujourd'hui que le testament a été vérifié à Arthabaska, P.Q. La succession entière qui dit-on, s'élève à \$150,000, est laissée à Lady Laurier sans aucune condition.

NOUVEAU-NE ABANDONNE

Une découverte assez macabre a été faite jeudi, sur le perron de l'église de Maisonnette, à Montréal. Le sacristain en ouvrant les portes de l'église, découvrit un paquet et dans ce dernier, il aperçut le corps d'un nouveau-né. Au coroner, les médecins légistes déclarent qu'il n'y a pas eu de crime. On se trouverait en présence d'une malheureuse mère qui aurait délaissé son enfant.

SIX CENTES HOMMES EN GREVE

Québec, 27.—Une grande grève a éclaté ce matin à Trois-Rivières, aux chantiers Maritimes de la Tidewater Construction Company.

ABONNEZ-VOUS AU "CANADA-FRANÇAIS"



Un Luxe Moderne pour les Foyers Modernes

IMAGINEZ les progrès réalisés depuis le temps de Grand'Mère! Réellement, le ménage n'est plus qu'une question de noms à se rappeler—nous courons au téléphone et commandons ce que nous désirons! Pensez à l'amélioration de l'article—comme il est propre, consistant, uniforme, du fabricant à votre table! Prenez, par exemple,

L'Oleomargarine Swift's Premium

—ce produit nutritif, délicat, apaisant et qui est recommandé partout par les autorités de la science domestique, pour la table et la cuisine, pour faire de délicieuses tartines, des gâteaux, des galettes, des sauces et la cuisine en général. Comparez-le avec les produits-types d'antan. Certes! Dans l'Oleomargarine Swift Premium, vous avez un article toujours frais, pure et propre (inspecté par l'autorité

Swift Canadian Co. Limited

Toronto Winnipeg Edmonton

Contrôle des Ventes Licences No. 15-170, 171, 172



CONSTIPATION

Le séjour prolongé de matières fécales dans l'intestin compromet la santé générale, charge le sang de substances nuisibles, ce qui provoque des maladies. Ayez une évacuation de l'intestin, au moins toutes les vingt-quatre heures, en prenant le

ROBOL

Une ou deux tablettes ROBOL prises le soir au coucher, vous guériront de la constipation et vous débarrasseront des déchets qui vous empoisonnent.

En vente partout 25 sous la boîte, six pour \$1.25. Envoyé par la maille par la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

Actualités

MONS ET LES CANADIENS

Paris, 27.—Le conseil municipal de Mons a fait aujourd'hui une réception officielle au général Loomis, l'officier commandant la troisième division canadienne qui faisait partie de la première armée qui a libéré Mons, le 11 novembre dernier. La ville a présenté au général un magnifique drapeau portant, à côté des insignes de l'armée canadienne, le nom des principales villes qui ont été le théâtre des exploits des soldats canadiens. Le bourgmestre a remercié le général, au nom de la ville, et lui a présenté un petit oriflamme aux armes de Mons, en même temps qu'un parchemin autorisant sa division à adopter les armes de la ville qu'elle a délivrée.

Le général Hanoteau, au nom du roi des Belges, a investi le général des insignes de commandeur de l'ordre de Léopold.

LA FRONTIERE DE BELGIQUE

Washington, 27.—On dit que la commission des frontières belges a recommandé que Malmédy et Mérsen soient accordés à la Belgique. La question du territoire de Scheldt a été tenue en suspens.

L'ALLEMAGNE NE CEDERA RIEN

Paris, 27.—L'Assemblée Nationale division est complètement dissoute et la plus grande partie de la première d'aucun de ses territoires du Rhin. Il n'y a plus que 56,000 Canadiens spécialement du Bassin du Saar, d'après une dépêche allemande.

LE TRAITE DE PAIX ET LES COLONIES BRITANNIQUES

Londres, 27.—En réponse au brigadier général Croft à la Chambre des Communes, hier, le très honorable Andrew Bonar Law a déclaré qu'aucun article ne sera inséré à Paris qui pourrait venir à l'encontre des pouvoirs des colonies britanniques.

LE CARDINAL MERCIER AU CANADA

Paris, 27.—Les ministres canadiens qui assistent à la conférence de la Paix, ont visité les quartiers généraux militaires Canadiens en Belgique. Ils sont partis en convoi de chemin de fer jusqu'à Lille et de là se sont rendus à Jodoigne, en automobile. Ils ont ensuite visité Louvain, et après ils ont assisté aux sports canadiens à Bruxelles. C'est l'hon. M. Borden qui a distribué les prix. Dans l'après-midi, l'hon. C. J. Doherty s'est rendu à Matins, pour rendre visite au cardinal Mercier qui lui a déclaré qu'il visiterait le Canada à une date prochaine.

ILS REVIENNENT DU CAMP DE RHYL

Londres, 27.—Le "Scotian" est parti de Liverpool pour Saint-Jean, ayant à bord 13 garde-malades, 54 officiers, 40 cadets et 1,619 hommes du camp de Kimmel.

ENVIRON 100,000 CANADIENS QUITTENT LES ILES BRITANNIQUES POUR LEUR PAYS DEPUIS L'ARMISTICE.

La troisième division est complètement dissoute et la plus grande partie de la première division est encore ici. Il n'y a plus que 56,000 Canadiens spécialement du Bassin du Saar, d'après une dépêche allemande.

LE BARREAU PROTESTE

Ayant appris qu'une certaine agence de Montréal empiétait sur les fonctions exclusivement réservées aux avocats et fournissait le moyen, particulièrement à des ouvriers victimes des accidents de travail de poursuivre les compagnies où ils étaient employés en vertu de la loi des Compensations, en avançant les fonds pour intenter les poursuites, à condition que le client s'engage à donner à cette agence un certain pourcentage sur les réclamations obtenues devant les tribunaux, le conseil du Barreau de Montréal a tenu, dernièrement une assemblée pour entendre les plaintes portées contre cette agence qui outrepassait ses pouvoirs et faisait l'office d'avocats.

Le syndic du Barreau a reçu avis de procéder par requête civile pour empêcher cette agence de faire affaires.

Mais, à une assemblée des membres de cette agence, une lettre fut rédigée, sous forme de résolution, et adressée au Conseil du Barreau, disant qu'elle avait cessé ses affaires.

Le Barreau suspendit ses procédures et institua une enquête pour constater si réellement cette agence n'existait plus. Un rapport sera fait à la prochaine assemblée du Barreau. Convocation de cette assemblée n'a pas encore été envoyée.

L'ASTHME VAINCU. — Le temps est arrivé de triompher de l'asthme. Le remède du Dr J. D. Kellogg, pour l'asthme, a prouvé qu'il était le meilleur le plus positif que les victimes de l'asthme ont jamais connu. Les lettres reçues de milliers de personnes qui l'ont essayé, forment un dossier qui ne peut laisser aucun doute sur la valeur de ce véritable remède. Procurez-vous-en aujourd'hui de votre fournisseur.—4

Un arrêté en conseil vient d'être passé donnant au Bureau de l'Établissement des Soldats l'autorité nécessaire pour acheter des terres dans aucune province du Canada, à des prix qui seraient considérés par le Bureau comme étant raisonnables. Le Bureau pourra également acheter les animaux de la ferme nécessaire qui seront revendus au prix coûtant au soldat-fermier. Ce dernier pourra verser 10 p.c. du montant d'achat, et il aura trois ans pour payer la balance. Il est entendu que les terres pourront varier quant à l'étendue, mais il est également entendu qu'aucune terre ne devra avoir une étendue de plus de trois cents vingt acres.

Le Comité de Rapatriement

Advertisement for Copenhagen Snuff, featuring a tin of snuff and the text 'Tabac à Chiquer Copenhagen'.

Advertisement for 'Pour Faire Disparaître les Boutons' (To Make Blemishes Disappear) with a list of ingredients and instructions.

Advertisement for 'NOVO GUERIT LA COQUELUCH' (Newly Discovered Cure for Lice).

Advertisement for Peter J. O'Cain, a restaurant and charcoal business, located at 112 Rue Richelieu.

Advertisement for L. A. Davignon, an undertaker and funeral home, located at Iberville, P.Q.

Guéris, rajoints et rendus pleins d'ardeur pour le travail, les hommes dont les témoignages suivent en sont redevables au:

# PILULES MORO

pour les Hommes.

J'avais, depuis deux ans, des douleurs de reins qui quelquefois devenaient assez fortes pour m'obliger de cesser mon travail. J'ai pris les Pilules Moro qui m'ont fait un bien immédiat et je ne puis en louer assez les bons effets. Quand je les eus prises quelque temps, au lieu de passer mes nuits blanches à cause de mes douleurs de reins, comme j'avais coutume de le faire, à ma grande surprise, le sommeil revint et la faiblesse aussi se dissipa peu à peu. J'écrois que les six premières boîtes de Pilules Moro m'ont guéri; dans tous les cas, je ne me rappelle pas en avoir pris plus que six boîtes. M. Hormisdas Poulin, 112, rue School, Linwood, Mass.



M. HORMISDAS POULIN  
112, rue School, Linwood, Mass.

J'étais d'une faible constitution et presque tout le temps j'avais été sous les soins d'un médecin. Lorsque je fus à l'âge de travailler, je ne pouvais pas tenir à l'ouvrage. Je perdais deux ou trois jours par semaine; je souffrais surtout de douleurs de dos et de reins. Quand je voyais dans les journaux tant de guérisons dues aux bons effets des Pilules Moro, j'étais émerveillé et je me reprochais ma négligence à essayer ce remède. Un jour donc j'en adoptai l'emploi régulièrement, pendant un an, j'en ai pris et je suis guéri. Elles m'ont même aussi tellement donné de forces que depuis l'ouvrage ne me fatigue plus. M. Joseph Lebœuf, Valleyfield, P. Q.

J'avais été subitement pris d'un gros mal de reins qui persistait et semblait même s'aggraver. Chaque mouvement m'était pénible et

quand il me fallait me pencher, je ne pouvais plus me relever. Je travaillais malade et c'était même si dur que parfois je devais abandonner au milieu de la journée. Quand on me conseilla les Pilules Moro, je m'en procurai tout de suite et fus soulagé rapidement. En trois semaines, mon mal disparut. M. Delphis Donais, Wilkinsonville, Mass.

Quelques boîtes de Pilules Moro, prises régulièrement, m'ont tonifié, donné de l'ardeur, du courage au travail et m'ont débarrassé de douleurs de reins dont je souffrais depuis plusieurs mois. J'en t'ai: ne pouvoir faire un mouvement sans que la douleur m'arrachât un cri. Depuis quelque temps déjà je ne travaillais pas et je m'étais mis au lit pour réduire le plus possible le mal. J'ai employé les Pilules Moro qui m'étaient conseillées par des amis et c'est avec ce seul remède que la santé m'est revenue. M. Alexis Brodeur, 242, rue Elm, Putnam Conn.

**HOMMES MALADES** qui désirent avoir des conseils des médecins de la Compagnie Médicale Moro, décrivez-nous, dans une lettre, la maladie dont vous souffrez et demandez notre questionnaire. Nous vous indiquerons, par le retour de la maille, la manière de recouvrer la santé et de refaire vos forces. Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyées par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 60c. une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue St-Denis, Montréal.

ligne de marchandises a également rogné ses prix et toute la liste a été affaiblie.

**CABLES ET CORDES** — Un peu de demande a été constaté cette semaine à prix favorables aux acheteurs.

**CLOUS** — Le prix du clou de broche a été abaissé à \$4.75 par baril. **CRAMPES** — Aujourd'hui on cote les crampes galvanisées à \$5.85 par 100 livres et les crampes polies à \$5.10.

**FER EN BARRES** — Le fer en barres ordinaire, est désormais marqué à \$3.75 par 100 livres, et le fer, pour les fers de chevaux, à \$4.00.

**FERS DE CHEVAUX** — Désormais il sera demandé \$7.75 par baril pour les fers ordinaires et \$8.20 pour les fers en acier.

**FIL DE FER** — La liste des fils de fer poli, brûlé et huilé a été changée. On cote: fil poli \$5; fil brûlé et huilé No 10, \$5.15; No 11, \$5.22; No 12, \$5.30.

**MEULES** — Par contraste, les meules ont avancé leur prix à \$2.75 et à \$3.50, selon le poids.

**Soudure, tôles** — Les prix de la soudure et des tôles galvanisées ont été abaissés.

### EPICERIE

Le commerce d'épicerie en tant que distribution, n'a pas été marqué d'incidents sérieusement importants. La demande courante s'est maintenue à un niveau à peu près normal, particulièrement dans les régions situées hors des centres populaires. Dans ces derniers, où les classes laborieuses ont plus la manne des fournitures de guerre pour alimenter comme autrefois les tables des familles, malgré les hauts prix des vivres, la distribution ralentit assez sensiblement pour la bonne raison que les prix, sauf quelques rares exceptions, demeurent très durs et qu'il y a moins d'argent disponible en circulation. Les épiciers détaillants serrent un peu plus l'érou au chapitre des comptes arriérés. Nous craignons que plusieurs détaillants se soient montrés trop couplants et qu'ils soient bientôt dans la nécessité de faire de la gymnastique financière.

La situation du marché des sucres ne varie pas; elle tendrait plutôt à se raffermir. Rien non plus n'est venu déranger sérieusement le marché des conserves qui voit une demande courante normale. Toutefois nous pouvons dire qu'il y a apparence que les prix des conserves de poissons penchent du côté des acheteurs.

Les prix des poissons frais, salés, fumés ou autrement préparés ont été d'un peu cette semaine, subissant ainsi en même temps l'effet d'une température plus douce et l'approche de la fin de la période du carême, alors que le poisson devient en demande plus faible. Nombre d'items de la liste des poissons sont marqués à ce prix plus faible.

**BEURRE** — Les approvisionnements de bon beurre sur le marché local ont baissé cette semaine et les retraits pour la consommation n'ont pas été suffisamment remplacés par les arrivages pour empêcher les prix de monter. Aujourd'hui le beurre de crémée est marqué à 57c et 58c par livre. Le beurre de laitier est tenu ferme au même prix.

Le prix du fromage n'a pas changé. **PATATES** — Le marché des patates est en faveur des acheteurs. La moyenne du prix est de \$1.40 à \$1.50 par sac.

**TABAC A CHIQUER COPENHAGEN**

L'usage du tabac à chiquer Copenhagen diffère entièrement du tabac à chiquer sous sa forme ordinaire. Prenez-en une petite pincée pour commencer, placez-la entre la levre inférieure et la gencive, au milieu. Ensuite, vous pouvez augmenter la quantité graduellement jusqu'à ce que le goût soit assez prononcé que vous le désirez.

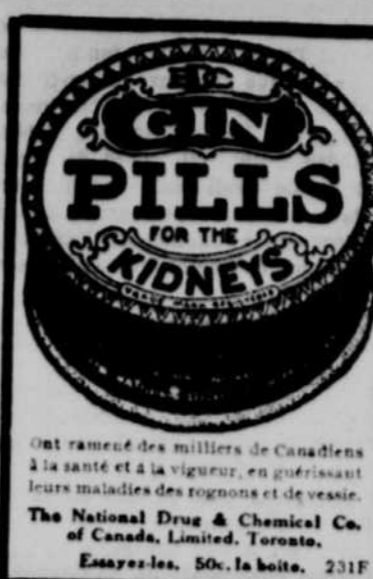
Le Tabac à chiquer Copenhagen étant granulé, donne immédiatement toute sa force. Par conséquent, une pincée vous suffira pour en apprécier la saveur et durera longtemps; ce qui démontre que le tabac à chiquer Copenhagen est économique et de qualité supérieure.

Le problème de l'habitation est devenu plus difficile à Halifax. Les loyers sont augmentés et montent toujours et les logements sont difficiles à trouver. C'est pourquoi le secrétaire général a donné avis à la Chambre qu'il passera bientôt un bill pour établir des loyers raisonnables et mettre un frein à l'ambition des propriétaires.

Le Comité Franco-Américain, une organisation fondée dans le but de promouvoir les bonnes relations entre la France et le continent nord américain, annonce la formation d'une section canadienne qui aura pour mission de mieux faire connaître le Canada en France. Une commission canadienne a déjà été formée.

La situation alimentaire de l'Allemagne s'améliorera, grâce à des envois de farine qui leur reviendra à un prix équivalent à \$10.

Le ministre des Finances de la Belgique vient de déposer le projet de loi instituant sous la forme anonyme, la Société Nationale de Crédit à l'Industrie dont la création avait été annoncée. Cette institution aura pour but de consentir des avances destinées à l'amélioration, la transformation ou le développement d'entreprises industrielles ou commerciales belges.



Ont ramené des milliers de Canadiens à la santé et à la vigueur, en guérissant leurs maladies des reins et de vessie. The National Drug & Chemical Co. of Canada, Limited, Toronto. Essayez-les. 50c. la boîte. 231F

### Emploi pour les soldats Sommaire du numéro de la "Revue hebdomadaire"

Il existe en ce moment au Canada, soixante-six bureaux de placement qui coopèrent à l'œuvre du Comité de Rapatriement et qui aident aux soldats dans leur mouvement de réassimilation à la vie civile. Ces bureaux, qui sont placés dans les principales centres des différentes provinces, sont répartis comme suit: dans la province de Québec, 5; dans l'Ontario, 32; dans la Nouvelle-Écosse, 1; dans le Nouveau-Brunswick, 4; dans le Manitoba, 3; dans la Saskatchewan, 8; dans l'Alberta, 5; dans la Colombie-Anglaise, 5.

Dans la province de Québec, l'adresse des bureaux est comme suit: — Montréal, 8 rue Saint-Jacques; Québec, 33 rue Du Pont; Sherbrooke, 13 rue King; Trois-Rivières, 23a Desforgeres; Hull, 118 rue Principale.

La revue "L'Épicière Suisse", rapporte que le Conseil d'administration de la Bourse de Commerce Suisse, au cours d'une réunion consacrée à l'examen de questions concernant l'économie, pendant la période de transition et le temps de paix a émis, entre autres, le vœu que l'Etat s'occupe le moins possible d'affaires commerciales et qu'il abandonne celle-ci au commerce libre ainsi qu'aux sociétés commerciales.

Des rapports reçus de l'Ontario annoncent que les manufactures de vêtements dont l'activité fut si intense pendant les dernières années pour l'exécution des commandes militaires, continueront à fonctionner à leur pleine capacité pour remplir des commandes données par les gouvernements serbe et roumain.

Les importations des marchandises canadiennes au Japon représentèrent en 1914 un montant d'environ \$500,000 et en 1917 elles avaient atteint un chiffre de plus de \$1,000,000. Pour les six premiers mois de l'année 1918, elles s'élevèrent à plus de \$3,000,000 et pour le mois d'octobre seulement, à plus de \$500,000.

L'émission de \$1,000,000 d'actions lancées par la Banque Provinciale du Canada a été souscrite jusqu'à 40 pour cent au-dessus du montant émis. Ces actions étaient offertes à \$10. La nouvelle émission porte le capital versé de la Banque à \$2,000,000, total autorisé pour cette banque.

### Cartes Professionnelles

**ETIENNE GUILLET,**  
PROFESSEUR DE PIANO, D'ORGUE ET D'HARMONIE.  
(Membre du Conservatoire National)  
LEÇONS DONNÉES A DOMICILE OU A SON STUDIO.  
7 rue Saint-Charles,  
Saint-Jean.  
Tel. Bell: 282

**GEORGE PHENIX, M. D.**  
Ex-interne de l'Hôpital Notre-Dame  
Maladies de la peau, Coeur, poumons, estomac, reins, nerfs  
10 à midi 2 à 4 6 à 8  
47 RUE ST-JACQUES  
Près de l'Eglise  
ST-JEAN, Que.

**J. E. PHANEUF, M. D.**  
Ex-interne de l'Hôpital Notre-Dame et de l'Hôpital Saint-Paul (maladies contagieuses)  
89 rue de Salaberry,  
(En face de l'Eglise Notre-Dame Auxiliatrice)  
Tel. 338  
SAINT-JEAN.

Boîte Postale 467  
**Dr W. H. MONET**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
CONSULTATIONS 11 à 12 h. a.m. 1 à 5 p.m.  
88 Richelieu  
St-Jean, P. Q.

**DR LEBLANC**  
DENTISTE  
BEDFORD, Que.

**J. C. H. Lashier.**  
33 rue Saint-Charles  
Tel. Bell: No. 9  
SAINT-JEAN.  
Boîte postale 46.  
Seul oncteur licencé pour le district d'Herbyville. Promptitude et satisfaction assurées.

**COLLECTIONS**  
Salaires, Loyer, Jugement, Billets et Réclamations de toute nature collectés au pourcentage partout. Nous pouvons avoir votre argent. Agence Mercantile VANIER.  
Dept. 115, St-Jacques, Montréal

**Cachets du Dr Fred Demers contre le mal de tête**  
L'efficacité de ces cachets est telle qu'en cinq minutes ils guérissent de tous maux de tête névralgie, migraine—Exigez toujours le nom "Dr Fred Demers", sur chaque cachet car ce sont les seuls vraiment bons—En vente partout—Dépôt 309a St-Denis, Montréal

**Sirup du Dr Fred Demers pour les enfants**  
Demandez toujours ce sirup car c'est le meilleur pour le sommeil, la digestion, contre coliques et diarrhée—En vente partout—Dépôt—309a St-Denis, Montréal

**POUR VOS INSTALLATIONS ET REPARATIONS ELECTRIQUES ADRESSEZ-VOUS A**  
**A. BEAUDRY Fils**  
75 RUE JACQUES-CARTIER  
SAINT-JEAN  
Nous louons et réparons les bicyclettes.

Tel Bell 382  
**Dr V. J. Levasseur B.C.D.**  
CHIRURGIEN DENTISTE  
110 rue Richelieu  
St-Jean

Boîte Postale 191  
Téléphone 245  
**Dr. ARTHUR VIAU, B. S. V.**  
MEDECIN VETERINAIRE  
Successor du Dr. Grothé  
20 Place du Marché ST-JEAN  
Traitements et chirurgie des plus Modernes  
Attention spéciale aux chevaux de courses.

**T. BRASSARD,**  
Notaire  
Bureau: 12 rue Jacques-Cartier.  
Tel: 266  
SAINT-JEAN, Que.  
Et à Lacolle, P. Q., chaque mercredi.  
Dépôt: 10 rue du gref de J. U. A. Tremblay.

Tel: Etude 498; Résidence, 265  
Etude, 10 rue St-Jacques.  
Résidence, 56 rue St-Jacques  
**Armand Brosseau,**  
NOTAIRE ET COMMISSAIRE  
ST-JEAN, P. Q.

**DEMERS JOS. C. R.**  
AVOCAT  
No. 22, rue Jacques-Cartier  
SAINT-JEAN.

B. P. BOITE 423  
Etude: 22a Rue St-Jacques  
Tel. Bell: Etude 142; Résidence 263  
**Stanislas Poulin, C. R.**  
B. A., LL. L.  
AVOCAT.  
Saint-Jean, P. Q.

**INVENTIONS**  
Protégées en tous pays  
Si vous avez une invention à développer et à protéger, une marque de commerce à faire enregistrer, veuillez communiquer avec nous.  
Nous nous chargerons de faire pour vous les recherches nécessaires. Nous vous donnerons nos conseils et nous vous donnerons tous les renseignements que vous désirez.

**PIGEON & LYMBURNER**  
AUTREFOIS  
PIGEON, PIGEON & DAVIS  
Edifice "Power" MONTREAL

**SANTAL MIDY**  
48 HEURES  
en comprimés qui agissent aussitôt sans nuire au système digestif. Les comprimés sont enrobés de sucre, les enfants les adorent.

### Commerce

#### LE MARCHÉ DE MONTREAL

La vente en gros des tissus a été comparativement calme pendant la semaine. Les demandes des détaillants se portant plus particulièrement encore vers les petits lots pour assortir. Quant aux commandes en vue du commerce de la prochaine saison, elles accusent un volume plutôt modeste encore.

Les marchands, ceux des campagnes surtout, signent les ordres qu'ils envoient timidement avec, le plus souvent, la condition de garantie contre la baisse éventuelle des prix.

Les détaillants en fait, achètent encore par petites et ce n'est que l'approche de la saison d'été qui nous montrera le mieux, qu'on pourra définir plus exactement la situation et les perspectives de la saison d'été. Pour employer le mot pittoresque d'un marchand, nous dirons que "il y a encore trop d'hiver dans l'air" pour que les acheteurs et les acheteuses abandonnent leurs capots".

En attendant, la transition de l'hiver à l'été est toujours condamnée et elle a lieu au cours du mois d'avril. Cette année probablement ne fera pas exception et la distribution active des tissus commencera dans une quinzaine de jours ou à peu près. Quant à ce qui regarde les prix à venir, il faut savoir que rien ne fait encore prévoir de hausse dans ceux des cotonnades, des soieries et des tissus mixtes. Tant que la situation économique du vieux monde demeure embrouillée comme on la voit actuellement, la production restera restreinte dans les pays manufacturiers, tels que l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, le nord de la France et même aux Etats-Unis.

Les consommateurs n'ont pas de raisons positives d'espérer qu'ils auront leurs étoffes, quelles qu'elles soient, à meilleur marché que l'an dernier. Déjà c'est prévu dans tous les pays manufacturiers de tissus; on s'y prépare à éviter toutes les baisses éventuelles des prix.

**FERRONNERIE**  
Le commerce de ferronnerie a été calme cette semaine. Les quincaillers en général ayant continué à acheter par petites et au jour le jour. Néanmoins il y a lieu de presumer que, dans quelques jours on verra plus d'animation dans cette ligne d'affaires. On anticipe une ouverture précoce de la navigation, les travaux des champs vont bientôt commencer, la construction dans les districts ruraux s'annonce sous de bons auspices et, de plus, certaines lignes de marchandises ont modifié leurs prix dans un sens apparemment favorable aux consommateurs.

Les prix de base des aciers étant désormais fixés pour deux ans, avec une réduction de l'ancienne base aux Etats-Unis, le marché canadien a subi le contre-coup de cette modification.

**ACIERS**—La liste des aciers à ressort, à lisse, à bandage, à pince-pour herbes, etc., a été abaissée notablement pour commencer. Ce flechissement équivaut à 5c par 100 livres environ.

**BROCHE GALVANISEE** — Cette



Hermétiquement cachetée  
La gomme  
**WRIGLEY**

TOUS ces trois aromes sont vendus en paquets cachetés imperméables à l'air, à l'épreuve des impuretés. Soyez sûr d'acheter WRIGLEYS



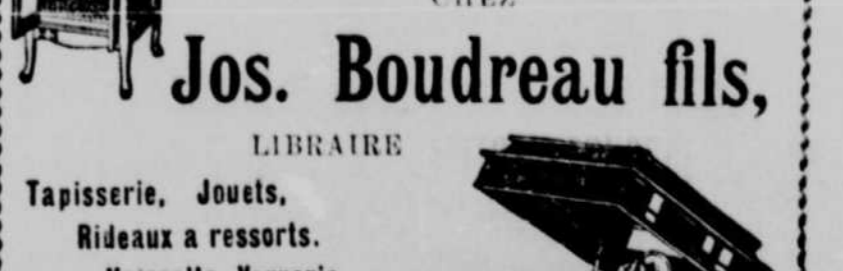
Après Chaque Repas  
Faites au Canada  
SA SAVEUR DURE!  
Les employées de bureau devraient se servir du Savon Lifebuoy  
Songez aux centaines de choses poussiéreuses, chargées de germes qu'il vous faut toucher tous les jours! Prenez au danger que court votre peau! Il vous faut le meilleur savon... et plus encore le meilleur déodorant. Vous les avez tous deux dans le Savon Lifebuoy.

POUR THÉS ET CAFÉS ALLEZ CHEZ  
**GAGNON & FRERE, Importateurs**  
Tel. Bell 293  
17 Place du Marché, Saint-Jean.  
ATTENTION SPECIALE AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

POUR VOS OUVRAGES DE  
**Maçonnerie, Menuiserie, Construction de maisons, etc.,**

A VENDRE  
CIMENT, BRIQUE, SABLE, CHAUX, Chaux Hydratée, PLATRE, ROCKWALL, PIERRE de toutes sortes.  
Couverture en Gravois.  
Adressez-vous à  
**Pierre Trahan**  
ENTREPRENEUR.  
Spécialité: Transport de bâtisses.  
76 RUE SAINT-JEAN  
SAINT-JEAN, P. Q.

C'est le temps d'acheter votre  
**GRAFONOLA COLUMBIA**  
et vos RECORDS  
CHEZ  
**Jos. Boudreau fils,**  
LIBRAIRE



Tapiserie, Jouets, Rideaux à ressorts, Vaisselle, Verrerie, Cadres, etc., etc.  
150 rue Richelieu,  
SAINT-JEAN.

Modes de New York

CHEZ

Mme M. J. Chagnon, 98 RUE RICHELIEU, Saint-Jean. Chapeaux et dernier style. Robes et Costumes.

LA SESSON FEDERALE

(Suite de la 1ère page.)

Le public apprendra sans doute avec plaisir que toutes les mesures sont prises pour le retour de l'expédition canadienne de Sibirie. Le ministre ne peut pas encore donner la date du retour de ces troupes, mais ce sera sans doute sous peu.

Ottawa, 1er.—Le parlement est toujours en retard d'une heure. La ville d'Ottawa, une des plus progressives du Dominion, a adopté l'heure d'été, et il y a ainsi une certaine confusion. Les montres sont presque toutes avancées, mais le bureau de la Chambre des Communes s'obstine. Dans les divers ministères, les ordres ont été publiés à l'effet que l'administration à Ottawa accepte l'économie de la lumière du jour. Demain toutes les horloges indiqueront la même heure. Le gouvernement attend le rapport de la commission des chemins de fer qui ne sera peut-être pas rendu public avant quelques jours.

Au cours de l'après-midi, la Chambre s'est occupée de législation. La discussion a été plus nourrie, mais vive que la semaine dernière par la part prise par l'honorable James Bureau, député des Trois-Rivières. L'an dernier, il avait pris une part tellement active à la discussion de toutes les mesures, que cette année, à cause de l'introduction de bills, les regards se tournaient instinctivement vers son siège. M. Bureau a été retenu chez lui pendant plusieurs semaines par la maladie. Il semble assez bien remis, mais sous sa jovialité on découvre qu'il n'est pas encore complètement rétabli.

Il n'a cependant rien perdu de sa combativité. M. Meighen s'en est aperçu aujourd'hui.

Pendant plus de deux heures, M. Rowell a donné des renseignements à la Chambre concernant les délibérations de la conférence de guerre impériale et le cabinet de guerre impérial.

Sur les renseignements fournis par le ministre, M. Lemieux a fait des remarques très appropriées surtout au sujet des relations impériales. Il a demandé que nos hommes publics n'engagent pas à l'avance le nom ou les ressources du pays. Il a discuté la politique d'immigration et suggéré que l'on soit très prudent dans l'admission des nouveaux sujets.

nouvelles de la Campagne

(Suite de la 8ième page.)

SAINT-SEBAS TIES

Mme Ph. Campbell, épouse de M. Besette, a donné le jour à son fils qui a été baptisé le 26 mars, à 9 heures, par le curé de Saint-Jean, M. le curé Messier. Les parrains sont M. Albert Ball, M. Léon Hébert et M. Joseph Albert. Les marraines sont M. le curé Messier et M. le curé de Saint-Jean, M. le curé de Saint-Jean, M. le curé de Saint-Jean, M. le curé de Saint-Jean.

On annonce que M. Joseph Alix a acheté la terre de feu M. Hogan pour la somme de \$4,500.

Mme H. Trudeau est en visite de quelques jours, chez sa fille Mme Pierre Lecomte.

M. et Mme Léon Hébert ont eu la douleur de perdre l'un de leurs enfants qui a été tué le 22 mars.

NOTRE-DAME DE STANBRIDGE

Mardi matin avait lieu à N.-D. de Stanbridge, les funérailles de M. Moïse Lord, décédé après quelques semaines de maladie. Le service fut chanté par le révérend M. Larose, assisté du révérend M. L'Évêque de Sainte-Sabine et du révérend M. L'Évêque de Pike River, comme diacre et sous diacre. Le défunt avait revêtu pour la circonstance, ses plus riches ornements de cérémonie. Les membres de la Ligue du Coeur avec drapeau en tête, allèrent devant du cortège funèbre, association dont le chef, M. Adélard, de Montréal, est une fille, et dont le défunt était le père. Les porteurs étaient messieurs Paul Gagnon, Rémi Blay, J. P. Tremblay, Wilfrid Duchesne, Arthur Poland, Aldé Dussault et le docteur Hébert.

La vente des fleurs, due à l'initiative de Mlle Marie-Anne Leblanc, a été fort appréciée. Elles avaient été offertes gratuitement par les demoiselles de la ville et grâce à nos gentilles vendeuses, les oeillets furent vite enlevés. Enfin l'on se sépara au chant de "O Canada", emportant un bon souvenir de cette fête qui a fait revivre dans nos cœurs les heures joyeuses de nos bonnes veillées d'autrefois.

BEDFORD

Mercredi dernier, 26 mars, a eu lieu dans la salle Victoria, une partie de cartes au profit de l'église, sous la présidence de M. le curé Messier et organisée par M. Albert Ball, M. Germaine Paré, qui avait été chargée de la partie musicale, s'est très bien acquittée de sa tâche et le programme suivant a été exécuté avec succès:

- "Pauvrette Captive", chanson—Mlle Lumina Hébert
"Pizzicati", duo de piano—Milles T. Girard et A. Campbell
"Estudiantina", duo de chant—Mme Richer et Mlle J. Bouchard
"Soirées de Québec", chœur—Par les amateurs.
"Trompettes Argentées", solo de piano—Mlle Ida Morin
"Les Moissonneuses", chœur—Par les amateurs.
Solo par M. J. Moreau

Accompagnatrice: Mlle Germaine Paré.

Vint ensuite la distribution des prix: le docteur George-Omer Leblanc fut l'heureux gagnant du prix blanc. Les autres prix ont été gagnés comme suit: prix des dames, Mme Adélard Fournier; 2e, Mme Albert Hébert; 3e, Mlle Leroux. Les porteurs Prix des hommes: 1er, J. P. Tremblay; 2e, J. Campbell; 3e, E. Roland. La vente des fleurs, due à l'initiative de Mlle Marie-Anne Leblanc, a été fort appréciée. Elles avaient été offertes gratuitement par les demoiselles de la ville et grâce à nos gentilles vendeuses, les oeillets furent vite enlevés. Enfin l'on se sépara au chant de "O Canada", emportant un bon souvenir de cette fête qui a fait revivre dans nos cœurs les heures joyeuses de nos bonnes veillées d'autrefois.

NAPIERVILLE

Madame Ernest Berger, née Eva Fortin, étant en promenade chez son beau-père, M. Trefflé Turgeon, de Napierville, a été atteinte de la grippe espagnole et est décédée à l'âge de 25 ans. Sa fille, âgée de 16 mois, l'ayant précédée de deux jours. Elle laisse pour déplorer sa perte, son mari, Ernest Berger, sa mère, Mélanie O. Borvin, dans le cours de la semaine. Mme Vve Philippe Lord, de Saint-Hyacinthe, ainsi que son fils René, et 2 soeurs.

Mme A. Gamache, de Swanton, et Mme Josaphat Turgeon, de Ballston Springs N. Y., ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs. Le service funèbre a été chanté à Napierville, par l'abbé Alexandre Daigneault, curé de cette paroisse. Le deuil était conduit par son beau-père; les porteurs étaient MM. Josaphat et Aldémar Turgeon, Jean Berger et Hector Béchard et ses beaux-frères.

WEST BROME

M. Zéphir Boudreau, nous a quittés lundi, pour l'hôpital de Saint-Jean, suivre un traitement sous les soins du docteur A. Bouthillier.

Nous faisons pour lui des vœux de prompt rétablissement.

Mercredi, à 9:30 heures, a eu lieu en l'église paroissiale de Sweetburg, un service anniversaire pour le repos de l'âme de Mlle Marie-Anne Bisillon.

M. J. Pierce, de Montréal, est arrivé dans sa famille, la semaine dernière, après avoir passé trois ans en Angleterre et, ces jours derniers, il était de passage chez son beau-père, M. Frank Durkee, marchand général. Dimanche dernier, M. Adrien Bisillon est allé rendre visite à un ami intime, à Saint-Pie. Mme Hosanna Larose, de West-Shefford est ici pour passer la semaine chez M. John Enright, son beau-père.

SAINT-PAUL DE L'ILE AUX NOIX

La famille de M. Cyrille Boudreau remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Cyrille Boudreau.

Mlle Alma Boudreau, institutrice à l'Académie de Saint-Jean, remercie spécialement les personnes de Saint-Jean des marques de sympathies à l'occasion de la mort de sa mère, Mme Cyrille Boudreau.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants EN USAGE DEPUIS AU DELÀ DE 30 ANS

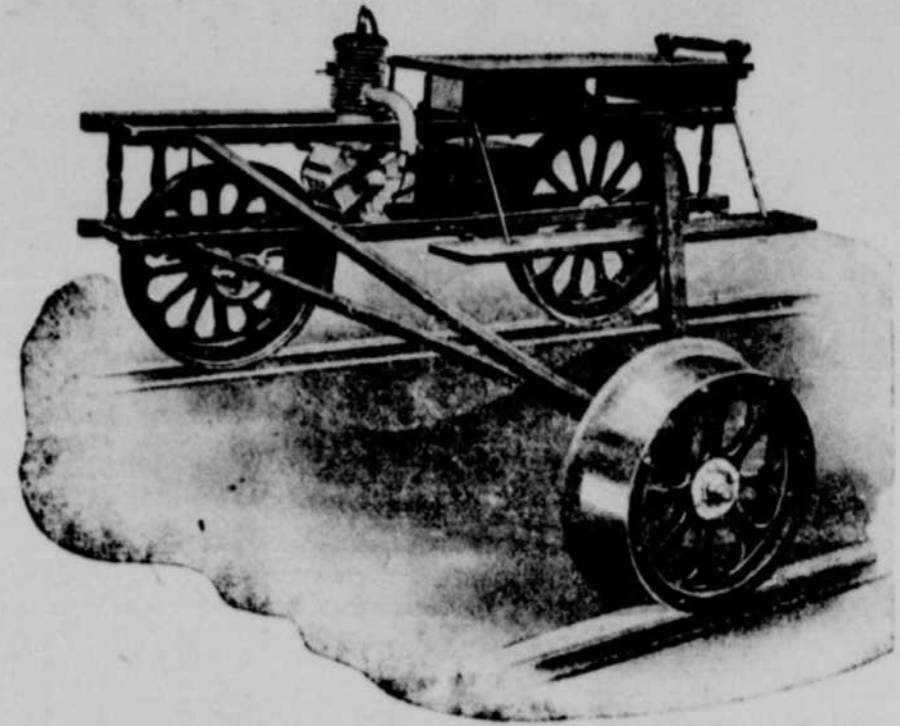
Porte-Toutours La Signature de Chas. H. Fletcher

UN LINIMENT POUR LES BUCHEPONS. — Les buchepons, par leur genre de travail, sont exposés à bien des périls. Les blessures sont d'occurrence journalière pour ces rudes travailleurs employés à couper les billots à la rivière pour la descente (drive), ils se mouillent et le rhume, la toux, les douleurs musculaires s'en suivent. L'huile Electrique du Dr Thomas est le remède par excellence pour guérir tous ces maux.

RAPID TOOL & MACHINE CO. Limited

SUCCESSORS DE J. & S. BESSETTE, Ltee.

IBERVILLE, P. Q.



Manufacturiers de Moulins à battre le grain — Bancs de scie — Godendars — Vélocipèdes et moteurs de chemin de fer, etc. Catalogues et listes de prix, envoyés sur demande. Réparations de toute sorte, fer et bois. Coulage en fonte et en cuivre. SUCCURSALE D'IBERVILLE Tel. Bell No. 20 Soir: Tel 480



Voulez-vous de la Bière et du Vin?

Si Oui, Votez le 10 Avril.

La voix du peuple de cette province a rendu possible le Referendum sur la bière et le vin.

Un certain nombre de personnalités en vue de cette province ont constitué "le Comité de la Bière et du Vin". Dans le but d'amener tout le monde à voter, ce comité fournira à chaque électeur qui lui en fera la demande les renseignements nécessaires sur la manière de voter et sur l'endroit où il devra voter.

C'est donc la voix du peuple—VOTRE VOIX particulière qui devra régler une bonne fois et pour toujours cette question.

Le Gouvernement Fédéral n'interviendra pas dans votre décision. Ottawa, au contraire permettra à chaque province de régler elle-même et pour elle-même cette question de la bière et du vin.

Québec n'est pas seulement la première province qui ait, au Canada, à exercer le droit de vote sur la bière et le vin—elle est aussi la première province ou Etat du Nord-Amérique à enregistrer directement sur cette question la volonté du peuple.

L'issue de la controverse dépend de vous! C'est à vous--à vos amis--à vos voisins--de VOTER le 10 avril.

Votez vous-même--voyez à ce que les autres votent de manière à ce que le Referendum exprime exactement ce que le peuple pense de la Bière et du Vin.

Le Comité de la Bière et du Vin, 103, rue St-François-Xavier.

Tapissée à 50 p.c. meilleur marché

CHEZ

Omer F. Massé,

89 RUE JACQUES-CARTIER, PRES SAINT-CHARLES

à l'enseigne "Tapisserie"

Nous venons et livrons immédiatement nos tapisseries depuis 60 cent le rouleau jusqu'à \$150. Modèles nouveaux et artistiques. Aussi tapisseries, broderie "semi-découpée", prête à poser.

Pour vos travaux de peinture

de décoration, enseignes, autos, voitures, etc., téléphonez à 272 et nous vous ferons des estimés défilant toute concurrence.

Nouvelles de Saint-Jean AU CONSEIL DE VILLE

L'ECHEVIN NOMME

Vendredi soir dernier a eu lieu une séance du conseil de ville, sous la présidence de Son Honneur le maire A. Bouthillier.

Sur une proposition de M. E. Normandin, secondée par M. M. Rhéaume, M. J. P. Meunier, marchand, fut choisi à l'unanimité comme échevin au siège No 5.

L'AVANCE DE L'HEURE

Depuis mardi matin, à Saint-Jean, nous avons dû avancer d'une heure l'aiguille de nos horloges et cela en conformité avec une proclamation lancée, samedi dernier, par Son Honneur le maire Alexis Bouthillier.

ATTENDU que la cité de Montréal, plusieurs corporations et compagnies commerciales et plusieurs municipalités aux environs de Montréal ont décidé de profiter du système d'épargne de la lumière du jour.

ATTENDU que les ouvriers, les patrons, les marchands, le public de la cité en général manifestent le désir d'avancer d'une heure toutes les horloges municipales.

AVIS PUBLIC

est par la présente donné, que lundi, le 31 mars, 1919, à minuit, entre lundi et mardi, toutes les horloges municipales de Saint-Jean, Qué., seront avancées d'une heure.

Tous les citoyens de Saint-Jean, Qué., sont par la présente invités à coopérer avec les autorités civiles en avançant aussi leurs horloges d'une heure, à cette date.

ALEXIS BOUTHILLIER, maire

Saint-Jean, Qué., mars, le 29, 1919

AU PALAIS DE JUSTICE

Mardi, le 1er avril courant, l'honorable juge Monet qui présidait actuellement la cour supérieure, a rendu jugement dans les causes suivantes: Jules Ménard vs Alexis Bouthillier.

Dans une cause de David Bénoche vs Narcisse Larocque, en réclamation pour travaux de construction exécutés, le défendeur a été condamné à payer au demandeur une somme de \$38.07 et les dépens de la cause.

Jules Ménard père poursuivait Jules Ménard fils en réclamation d'une somme de \$1171.26 et intérêts, en vertu d'actes d'obligations. Le juge a renvoyé l'action pour le capital comme prématurée et déclaré l'action compensée jusqu'à concurrence de la somme de \$30, mais il a condamné le défendeur à payer au demandeur la somme de \$100 avec intérêts et dépens d'une action de ce montant.

Dans la cause d'Arthur Boivin vs Victor Cusson et al, il s'agissait d'un bref de certiorari pour faire casser un jugement rendu contre le requérant par la cour du magistrat de district, condamnant Boivin à payer la somme de \$75 et les frais, parce qu'il aurait vendu certains meubles et effets de ménage, alors qu'il n'était pas muni d'une licence d'encanteur.

COUR DU MAGISTRAT

Lundi soir dernier, M. le magistrat V. Cusson a rendu jugement dans l'affaire d'Odila Chagnon contre Georges et Edouard Hébert, accusés d'attaque sans justification. Les deux accusés ont été trouvés coupables de l'offense, mais le magistrat les en a tenus quittes pour "time in jail".

VISITEURS EN VILLE

M. Amédée Monet, député de Napierville à l'Assemblée législative de Québec, était à Saint-Jean, dimanche dernier, dans la famille de son père, l'honorable juge Monet.

M. Fabio Monet, son frère, étudiant au collège de l'Assomption, était également en visite chez son père, dimanche.

M. Hervé L'Ecuyer, de Saint-Albans, Vt., était de passage en notre ville, ces jours derniers.

M. C. E. Benson, président de l'Union des employés de la Dominion Express, était de passage à Saint-Jean, vendredi dernier, pour conférer les degrés d'initiation aux nouveaux employés de la compagnie à Saint-Jean et à Iberville.

EN CONVALESCENCE

Mlle Annie Finlay, qui a été retenue à sa chambre, depuis quelques jours, est en bonne voie de guérison maintenant. Nos vœux de complet rétablissement.

IL A REPRIS SON POSTE

Les amis de M. Charles Mollereau ont appris avec plaisir qu'il est suffisamment remis d'une récente indisposition, pour reprendre son poste aux bureaux des douanes.

MONDANITES

Parmi les jeunes filles qui ont reçu l'honneur de Mlle Mamie Deland, Arthur Ménard à la place de celui de M. Ovide Trahan.

NAISSANCES

Extrait des registres paroissiaux, pour la semaine écoulée: Marie-Jeanne-Pauline, enfant de Joseph Desnoyers et de Rina Barré.

DECES

Extrait des registres paroissiaux, pour la semaine écoulée: Rosanna Charbonneau, épouse de Wilfrid Durivage, décédée le 26 mars.

L'USAGE DU VIN

"L'abus du vin cause des désordres qui se traduisent par des dérangements gastriques, l'obésité et la goutte."

"L'usage 'judicieux' d'un vin généreux est permis par les hygiénistes. Nous attirons que les gouvernements s'efforcent de diffuser l'usage des bons vins, chez le peuple, comme prophylaxie et antidote à l'alcoolisme."

ANDRÉ-ALBERT, Evêque de Saint-Germain de Rimouski

EMOUVANT HOMMAGE

Sir Wilfrid Laurier ne faisait pas seulement l'admiration des grands, il était aussi l'idole des enfants. Ceux de Dumas, Saskatchewan, en ont donné une preuve manifeste, en réunissant leurs petites épargnes, en allant les porter à leur curé, pour faire chanter un service solennel à la mémoire du grand homme d'Etat canadien-français.

Les membres du chœur de chant touchés de ce beau geste, offrent gratuitement leurs services pour l'occasion, et toute la population s'était jointe aux petits pour rendre encore plus remarquable cet hommage ultime à Laurier.

AMU COLLEGE SAINT-JEAN

Les examens du deuxième trimestre sont finis de samedi dernier et, dimanche et lundi, les élèves étaient congédiés de repos. Les lundi et mardi de Pâques, ils auront leur congé de sortie, pour visiter leurs familles.

M. le chanoine Arthur Papineau, supérieur, est absent à Montréal où il préche, en l'église Sainte-Catherine, une retraite des jeunes gens.

M. le curé P. D. Labrèche, curé de Notre-Dame et M. l'abbé E. Labelle, directeur du collège, assistaient au chœur.

A l'orgue tenu par M. Etienne Guillet, l'Orphéon de Saint-Jean a chanté la messe harmonisée, de Perrault M. Max. Frédéric dirigeait.

L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de la paroisse. Outre les fils plus haut nommés la défunte laisse trois filles: Mmes Louis Marcell (Corinne), de Saint-Luc; Mme Anselme Samoisette (Emilie) et Mme Georges Brosseau (Marie-Louise).

En cette douloureuse circonstance, les familles Fréchette et Dubois voudront bien agréer l'expression de nos très vives sympathies.

COMITE DU VIN ET DE LA BIÈRE

Depuis mardi soir, le 1er avril, un comité dit du vin et de la bière est ouvert au No 78, rue Saint-Jacques, ancien magasin de M. Treflé Côté.

Le fonctionnaire municipal chargé de distribuer les avis officiels et qui visite toutes les habitations en ville, nous dit que cette année, presque tous les logis seront habités.

LE PRODUIT DE L'ERABLE Samedi dernier, sur notre marché, il y avait abondance de sirop et de supposé sucre d'érable.

Samedi dernier, sur notre marché, il y avait abondance de sirop et de supposé sucre d'érable. Nous disons supposé sucre, parce qu'il est avéré que les gâteaux de sucre contenaient un plus fort pourcentage de sucre de canne (cassonade) que de sucre d'érable.

Sortie en raquettes Avec la récente tombée de neige, ces jours derniers, MM. A. R. Racicot et G. Rochette ont eu l'excellente idée d'organiser une sortie en raquettes.

THEATRE ROYAL Vendredi et samedi - M. Fisher, dans "Vanity Fair".

Mardi et mercredi - June Caprice, dans "The Heart of Romance".

Jeudi - Dustin Farnum, dans "The Scarlet Pimpernel".

Les assemblées qui ont lieu tous les soirs au No 78 rue Saint-Jacques, ancien magasin Côté, soulèvent beaucoup d'intérêt dans le peuple.

Le public se plaint et il n'a pas tort - des prix excessifs demandés pour les produits de la ferme.

Le public se plaint et il n'a pas tort - des prix excessifs demandés pour les produits de la ferme. Personne ne sait mieux que le cultivateur lui-même, si les prix qu'il demande pour ses produits sont justes et raisonnables.

Le public se plaint et il n'a pas tort - des prix excessifs demandés pour les produits de la ferme. Personne ne sait mieux que le cultivateur lui-même, si les prix qu'il demande pour ses produits sont justes et raisonnables.

Le public se plaint et il n'a pas tort - des prix excessifs demandés pour les produits de la ferme. Personne ne sait mieux que le cultivateur lui-même, si les prix qu'il demande pour ses produits sont justes et raisonnables.

Le public se plaint et il n'a pas tort - des prix excessifs demandés pour les produits de la ferme. Personne ne sait mieux que le cultivateur lui-même, si les prix qu'il demande pour ses produits sont justes et raisonnables.

Le public se plaint et il n'a pas tort - des prix excessifs demandés pour les produits de la ferme. Personne ne sait mieux que le cultivateur lui-même, si les prix qu'il demande pour ses produits sont justes et raisonnables.

Le public se plaint et il n'a pas tort - des prix excessifs demandés pour les produits de la ferme. Personne ne sait mieux que le cultivateur lui-même, si les prix qu'il demande pour ses produits sont justes et raisonnables.

Le public se plaint et il n'a pas tort - des prix excessifs demandés pour les produits de la ferme. Personne ne sait mieux que le cultivateur lui-même, si les prix qu'il demande pour ses produits sont justes et raisonnables.

Le public se plaint et il n'a pas tort - des prix excessifs demandés pour les produits de la ferme. Personne ne sait mieux que le cultivateur lui-même, si les prix qu'il demande pour ses produits sont justes et raisonnables.

Le public se plaint et il n'a pas tort - des prix excessifs demandés pour les produits de la ferme. Personne ne sait mieux que le cultivateur lui-même, si les prix qu'il demande pour ses produits sont justes et raisonnables.

Le public se plaint et il n'a pas tort - des prix excessifs demandés pour les produits de la ferme. Personne ne sait mieux que le cultivateur lui-même, si les prix qu'il demande pour ses produits sont justes et raisonnables.

Le public se plaint et il n'a pas tort - des prix excessifs demandés pour les produits de la ferme. Personne ne sait mieux que le cultivateur lui-même, si les prix qu'il demande pour ses produits sont justes et raisonnables.

Le public se plaint et il n'a pas tort - des prix excessifs demandés pour les produits de la ferme. Personne ne sait mieux que le cultivateur lui-même, si les prix qu'il demande pour ses produits sont justes et raisonnables.

Le public se plaint et il n'a pas tort - des prix excessifs demandés pour les produits de la ferme. Personne ne sait mieux que le cultivateur lui-même, si les prix qu'il demande pour ses produits sont justes et raisonnables.

Le public se plaint et il n'a pas tort - des prix excessifs demandés pour les produits de la ferme. Personne ne sait mieux que le cultivateur lui-même, si les prix qu'il demande pour ses produits sont justes et raisonnables.

Le public se plaint et il n'a pas tort - des prix excessifs demandés pour les produits de la ferme. Personne ne sait mieux que le cultivateur lui-même, si les prix qu'il demande pour ses produits sont justes et raisonnables.

Le public se plaint et il n'a pas tort - des prix excessifs demandés pour les produits de la ferme. Personne ne sait mieux que le cultivateur lui-même, si les prix qu'il demande pour ses produits sont justes et raisonnables.

Le public se plaint et il n'a pas tort - des prix excessifs demandés pour les produits de la ferme. Personne ne sait mieux que le cultivateur lui-même, si les prix qu'il demande pour ses produits sont justes et raisonnables.

Le public se plaint et il n'a pas tort - des prix excessifs demandés pour les produits de la ferme. Personne ne sait mieux que le cultivateur lui-même, si les prix qu'il demande pour ses produits sont justes et raisonnables.

Le public se plaint et il n'a pas tort - des prix excessifs demandés pour les produits de la ferme. Personne ne sait mieux que le cultivateur lui-même, si les prix qu'il demande pour ses produits sont justes et raisonnables.

du grand débit: une marchandise annoncée est déjà à moitié vendue. Donc, voici ce que nous proposons: TOUTE PERSONNE DESIREUSE D'AUGMENTER SA CLIENTELE DE PLACER TOUS SES PRODUITS A DES PRIX RAISONNABLES, N'AURA QU'A COMMUNIQUER AVEC LE GERANT DU "CANADA-FRANÇAIS", QUI SE CHARGERA D'ANNONCER GRATUITEMENT LES PRODUITS A VENDRE ET LA LISTE DE PRIX DE CES PRODUITS.

LE PREMIER A EN PROFITER? CE FUT UN SUCCES

L'habitude est une seconde nature, et à Notre-Dame, avec l'inauguration des séances récréatives paroissiales, on a pris l'habitude du succès.

Dans l'assistance nous avons remarqué particulièrement l'honorable juge et Mme Monet; M. A. F. Gervais, M. l'échevin G. Fréchette, M. l'abbé Chaussé, assistant-supérieur du collège Saint-Jean, M. l'abbé E. Labelle, directeur et plusieurs professeurs au collège, les RR. SS. de la Congrégation Notre-Dame, M. le maire P. Contant, d'Iberville; M. J. E. et Mme Bourguignon, aussi d'Iberville, et nombre d'autres personnalités.

La séance de jeudi, la pièce de résistance était la conférence donnée par M. l'abbé Pilon, professeur de philosophie au collège de l'Assomption.

M. Pilon nous venait précédé d'une belle réputation et il a été tout à fait à la hauteur. Il a traité de main de maître le sujet de la famille paroissiale et a créé une profonde impression.

Le programme musical a été enlevé, et a fait honneur au directeur et à ses choristes. Au piano, nous avons à nouveau goûté les délices de la virtuosité de M. le professeur Lucien Lachance et de sa jeune sœur, Mlle Cécile. Tous deux ont dû répondre à de pressants rappels.

Mlle Lucrèce Dubois, qui débutait, a obtenu un succès mérité qui aurait pu faire pâlir d'envie bon nombre de chanteuses plus âgées dans la carrière. On vaudra assurément l'entendre souvent, à l'avenir.

Sa sœur, Mlle Sara Dubois, qui tenait le piano d'accompagnement, s'est acquittée de sa difficile tâche d'une manière parfaite.

Quant à la comédie musicale d'Offenbach, "Les Deux Aveugles", elle a fait rire aux larmes; c'est dire qu'elle a été comprise et goûtée et que les "aveugles" étaient bien dans la peau de leurs personnages.

MM. Alphonse et Amédée Roy ont joué en vrais professionnels. Mme L. O. Perrier, qui suivait la partition au piano, a démontré en toute évidence une parfaite technique et un rare sens de l'accompagnement.

Le maître de chapelle, M. L. O. Perrier a tout lieu d'être fier de ce nouveau succès de ses chanteurs et chanteuses. Il est vrai qu'il n'a pas ménagé son travail, mais il en est largement récompensé. Après un tel succès, le public se demande "A quand la prochaine audition?"

C'est l'honorable juge Monet qui fut invité à tirer le billet qui devait désigner le gagnant de la machine à coudre râlée. Le sort désigna Mlle Lauret Millette, fille de M. Napoléon Millette, autrefois de Saint-Jean.

M. le curé Labrèche a remercié et félicité ses paroissiens pour leur générosité inlassable envers les œuvres paroissiales et s'est déclaré absolument satisfait du résultat obtenu.

Le public se plaint et il n'a pas tort - des prix excessifs demandés pour les produits de la ferme. Personne ne sait mieux que le cultivateur lui-même, si les prix qu'il demande pour ses produits sont justes et raisonnables.

Le public se plaint et il n'a pas tort - des prix excessifs demandés pour les produits de la ferme. Personne ne sait mieux que le cultivateur lui-même, si les prix qu'il demande pour ses produits sont justes et raisonnables.

Le public se plaint et il n'a pas tort - des prix excessifs demandés pour les produits de la ferme. Personne ne sait mieux que le cultivateur lui-même, si les prix qu'il demande pour ses produits sont justes et raisonnables.

Le public se plaint et il n'a pas tort - des prix excessifs demandés pour les produits de la ferme. Personne ne sait mieux que le cultivateur lui-même, si les prix qu'il demande pour ses produits sont justes et raisonnables.

Le public se plaint et il n'a pas tort - des prix excessifs demandés pour les produits de la ferme. Personne ne sait mieux que le cultivateur lui-même, si les prix qu'il demande pour ses produits sont justes et raisonnables.

Le public se plaint et il n'a pas tort - des prix excessifs demandés pour les produits de la ferme. Personne ne sait mieux que le cultivateur lui-même, si les prix qu'il demande pour ses produits sont justes et raisonnables.

Le public se plaint et il n'a pas tort - des prix excessifs demandés pour les produits de la ferme. Personne ne sait mieux que le cultivateur lui-même, si les prix qu'il demande pour ses produits sont justes et raisonnables.

Le public se plaint et il n'a pas tort - des prix excessifs demandés pour les produits de la ferme. Personne ne sait mieux que le cultivateur lui-même, si les prix qu'il demande pour ses produits sont justes et raisonnables.

Le public se plaint et il n'a pas tort - des prix excessifs demandés pour les produits de la ferme. Personne ne sait mieux que le cultivateur lui-même, si les prix qu'il demande pour ses produits sont justes et raisonnables.

Le public se plaint et il n'a pas tort - des prix excessifs demandés pour les produits de la ferme. Personne ne sait mieux que le cultivateur lui-même, si les prix qu'il demande pour ses produits sont justes et raisonnables.

Le public se plaint et il n'a pas tort - des prix excessifs demandés pour les produits de la ferme. Personne ne sait mieux que le cultivateur lui-même, si les prix qu'il demande pour ses produits sont justes et raisonnables.

Le public se plaint et il n'a pas tort - des prix excessifs demandés pour les produits de la ferme. Personne ne sait mieux que le cultivateur lui-même, si les prix qu'il demande pour ses produits sont justes et raisonnables.

Le public se plaint et il n'a pas tort - des prix excessifs demandés pour les produits de la ferme. Personne ne sait mieux que le cultivateur lui-même, si les prix qu'il demande pour ses produits sont justes et raisonnables.

Le public se plaint et il n'a pas tort - des prix excessifs demandés pour les produits de la ferme. Personne ne sait mieux que le cultivateur lui-même, si les prix qu'il demande pour ses produits sont justes et raisonnables.

Filles Demandées. Piqueuses de bandes Piqueuses de dessus Fileuses Poseuses de bandes de cols "Inserters" Examineuses CLUETT, PERBODY Co. of Canada, Limited, SAINT-JEAN, Qué.

Variétés de Paques. Complètes et pardessus confectionnés et faits sur mesure spéciale: assortiment des mieux choisis dans notre département de mercerie. Prix de Paix. Spécialité: Cravates, Chemises, Gants, etc. Aux magasins fashionables de I. HEVEY, 105-107 rue Richelleu, Saint-Jean.

W. R. MASSÉ Entrepreneur - Peintre - Décorateur PUBLICITE A L'EXTERIEUR BELL TEL. 510 17 & 19 rue Saint-Jacques, Saint-Jean. Placez votre commande maintenant pour la décoration de votre demeure.

THE ROYAL BANK OF CANADA INCORPORÉE 1869 Capital autorisé \$ 25,000,000 Capital payé 12,911,700 Réserve et profits indivis 11,241,000 Total de l'actif 295,000,000 SIEGE CENTRAL, MONTREAL. 365 succursales au Canada et Terre-Neuve. Trente-huit succursales à Cuba, Porto Rico, République de Saint-Domingue, Costa Rica et Venezuela.

THUOTOSCOPE Spécial pour Dimanche seulement William Farnum dans "Riders of the Purple Sage" LUNDI ET MARDI Enid Bennett dans "WHEN DO WE EAT" et comédie de Sunhine.

Prenez soin de vos Yeux! Quel que soit le malaise que vous ressentez à la vue, ne négligez pas un instant. Mais allez tout de suite consulter M. J. P. MEUNIER, optométriste licencié, avant au delà de 20 ans d'expérience ce dans cette profession. Nous garantissons satisfaction ou votre argent sera remis. J. P. MEUNIER, OPTOMETRISTE 108 Rue Richelleu.



Le Commerce des Cultivateurs



Cette banque s'est tout particulièrement dévouée, depuis 64 ans, au commerce des cultivateurs. Nous en avons aidé plusieurs à des époques très difficiles, et avons contribué à en conduire davantage encore, à l'apogée du succès. Nous sommes disposés à vous accorder tout l'appui possible, tout en nous maintenant dans les coutumes légitimes des affaires de banque. Vous êtes bienvenus en tout temps.

LA BANQUE DES MARCHANDS

Bureau Chef: Montréal, DU CANADA. Etablie en 1864. SUGGURSALE DE ST-JEAN, J. A. PREZEAU, Gérant. SUGGURSALE DE NAPIERVILLE, C. A. BARETTE, Gérant. Boîtes de Sécurité à Louer à la Succursale de St-Jean.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

SIR EDMUND WALKER, C.V.O., LL.D., D.C.L., Président. H. V. F. JONES, Asst. Gérant Général. SIR JOHN AIRD, Gérant Général. E. L. S. PATTERSON, Surintendant des Succursales des Cantons de l'Est.

Capital Versé, \$15,000,000 Fonds de Réserve, \$13,500,000

Le cultivateur qui ouvre un compte de banque et conduit ses affaires d'une manière pratique prospérera vraisemblablement. Les cultivateurs devraient se prévaloir de l'aide de cette Banque. Consultez le Gérant au sujet des comptes courants, des recouvrements et des prêts.

LA BANQUE NATIONALE

Table with 2 columns: CAPITAL AUTORISE, CAPITAL PAYE, RESERVE. Values: \$5,000,000, 2,000,000, 1,100,000.

Intérêt sera payé ou capitalisé semi annuellement au plus haut taux courant, payé par toutes les banques.

NOUS ACCEPTONS LES DEPOTS DE \$1.00 ET PLUS.

Nous avons des correspondants par le monde entier et nos MANDATS DE VOYAGE sont payables au pair partout.

Notre bureau de PARIS (14 RUE AUBER) FRANCE, offre des avantages exceptionnels au public voyageur.

Les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux et les placements sont effectués en Europe, aux Etats-Unis et au Canada, AUX PLUS BAS TAUX.

20 p. c. meilleur marché QUE PARTOUT AILLEURS

Chaussures et Claques Gros et Détail

\$50,000 de marchandises, lignes régulières bien assorties et les modes les plus récentes.

Chaussures noires et brunes pour dames et messieurs. Prix régulier \$7.00, pour \$5.00. Claques pour hommes \$1.15, garçons 80c. à 95c. dames, 85c., fillettes, 60c. à 70c.

142 rue Richelieu, PRIX MODÉRÉS pour des valeurs extraordinaires.

LOUIS McNULTY, Geo. St-GERMAIN, prop. SAINT-JEAN, P.Q. GROS ET DETAIL. En face du Thutoscope.

Pour Ameublements de maison, Tapis, Prelarts, Poèles, Fournaises, Tapiserie, Pianos, etc. voyez chez

D. KUSHNER, 95 & 97 rue Richelieu, Saint Jean, en face de l'hôtel Saint-Jean. Téléphone 238

Assurance Mont Royal

COMPAGNIE CANADIENNE Capital autorisé: \$1,000,000 Bureau principal: No. 17 rue St. Jean, EDIFICE LEWIS, MONTREAL. A. R. PINSONNAULT, Agent Local, 87 RUE RICHELIEU, SAINT-JEAN, P. Q. Téléphone 112

Feuilleton du Canada-Français

FRANCINE

Par Claude Montorge.

(36)

Son imagination n'est pas anéantie, s'accuser, d'inventer des détails pour mais plus active que jamais. Il s'a-

git, en effet, d'établir un système de défense qui égare la justice et échappé à sa clairvoyance.

Il s'agit de bâtir un imbroglio té-

nébreux qui laisse les jurés, d'établir un échafaudage de mensonges qui dé-

pitiste encore les foudres du code.

Le malheureux de profession ne s'en-

nuie pas dans sa cellule. Ses loisirs et ses méditations sont employés à une vieille connaissance, lui donnait l'édification d'un plan de défense strict, serré, habile, dans lequel il ne

La vie est, en somme, une partie d'échecs et la prison n'est qu'une re-

traite nécessaire à l'élaboration d'au-

tres projets d'avenir.

Dans sa prison, le coupable exami-

ne tous les systèmes de défense qui lui permettront de se tirer d'un mau-

vais pas dans lequel il est tombé; il veut pas la résolution d'être plus prudent; il voit les avantages et les in-

convénients de la méthode qu'il a employée jusqu'à; il la modifie, la re-

visse, l'ordonne différemment.

Dans sa cellule, Francine connaît

les heures les plus tragiques et les plus désespérées qu'une nature hu-

maine puisse vivre sans succomber.

Elle connaît ces heures lentes, mor-

nelles, noires qui se traînent pénible-

ment, qui s'attardent, qui languis-

sent et ne se consent qu'à regret les unes aux autres pour tisser d'intermi-

nables journées.

Elle connaît les bas-fonds du déses-

poir, les abîmes vertigineux où la chose s'aperçoit pas le plus petit coin de ciel, la plus petite leur d'es-

pérance.

Elle connaît ces heures tragiques où l'on se sent écrasé par toutes les

puissances maléfiques du monde, où l'on doute de la société, de la jus-

tice, de soi-même, où l'on implore en vain le sommeil hostile d'avoir pitié,

d'apporter une relâche à la souffrance et au supplice de la pensée.

Après son entrée en cellule, Franci-

ne était demeurée plusieurs jours dans la torpeur d'une pauvre créature qui a été traquée, qui n'en peut plus, qui voudrait être morte. Elle

ne comprenait plus exactement pour-

plus rien de la vie, on supposait seu-

lement à une pâleur subite de leurs

lèvres, à un tremblement nerveux de leurs mains qu'un mauvais souvenir

ridait leur âme comme il plissait leur

front qu'un rêve autrefois avait ef-

fléuri.

Quelques-uns paraissaient méditer

sur l'irréparable désastre de leur rai-

son; elles se tenaient frileusement

contractées, racourcies, blotties et

taciturnes. Quelques-unes étaient ha-

letantes et palpitantes, d'autres, en

cataplése, gardaient une rigidité ca-

davérique.

Une très jeune femme accourut, re-

garda le directeur en souriant.

—Je vous prenais pour un militaire,

je pensais justement à ces pauvres

soldats qui sont à la guerre...

Et elle s'en retourna dans la soli-

tude de sa tristesse.

On voyait de ces malheureuses qui

demeurent immobiles, les yeux clos

appuyés contre un arbre, suivant

perpétuellement leur rêve intérieur, mys-

térieux et étourdi.

D'autres étaient en extase, les yeux

dans le vague, enivrés d'un songe

mystique qui leur donnait un visage

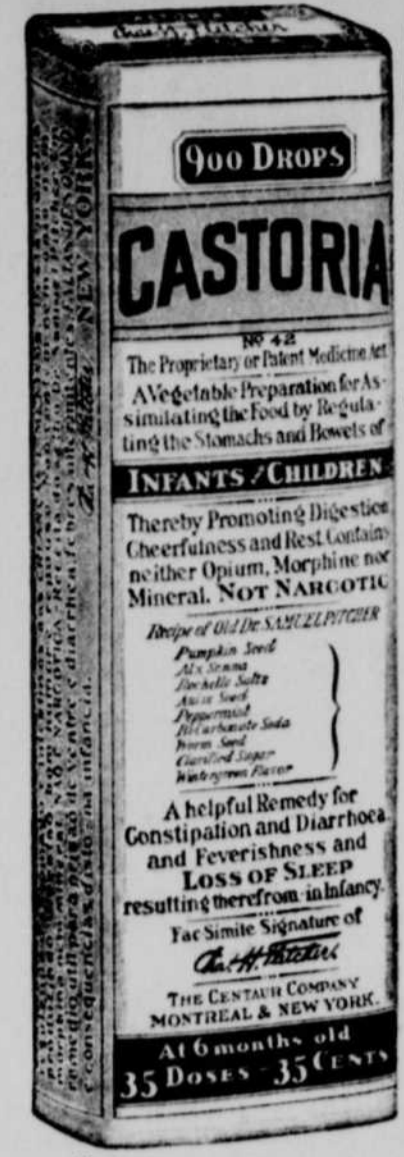
placide et béni.

Près de celles-ci, des malheureuses

avaient un visage contracté, tourmenté,

décomposé par l'épouvante. Leurs yeux fixes, hallucinés, élargis voy-

CASTORIA Pour Bébés et Enfants. Les Mères Savent Que le Véritable Castoria



Porte Toujours la Signature de Dr. J. C. Hatcher. En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans CASTORIA

DYSPEPSIE

Si vous voulez un remède radical pour guérir votre dyspepsie, votre gastrite, votre dilatation d'estomac, vos pituites, etc., prenez les tablettes

PAP-SAG

C'est le meilleur guérisseur de toute personne qui souffre de l'estomac.

En vente partout 50 sous la boîte, six pour \$2.50. Envoyez par la poste par la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE 1224, rue St-Denis, Montréal.

Dubonnet LE VIN TONIQUE PAR EXCELLENCE LE SEUL VÉRITABLE APERITIF GARE AUX CONTREFAÇONS. L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée, Montréal.

LIBRAIRIE SAINT-JACQUES, J. A. BOULAIS, Prop. Vous trouverez un grand choix de Bicycles des marques C. C. M., CLEVELAND et COLUMBIA ainsi que les accessoires au complet et réparations de tout genre. Tel 447 45 RUE ST-JACQUES, Boîte Postale 38

L. D. Marchessault, Ferblantier et Plombier 15 RUE SAINT-JACQUES SAINT-JEAN, P. Q. SPECIALITE: FOURNAISE A AIR CHAUD. Tell. Bell 90 Visite sollicitée.

James O'cain Agency, H. A. ST. GEORGE, Gérant.

Assurances, CHARBON LACKAWANNA

Coin des rues Richelieu et Saint Georges. Téléphone: 43. SAINT JEAN, P. Q.

Le Celebre Charbon Pittston JOHN DONAGHY, Marchand = Charbon et Bois RUE RICHELIEU, ST JEAN, P. Q.

(A SUIVRE.)

Mesdames,  
N'oubliez pas que la  
**Grande Ouverture des Modes**  
au magasin de chapeaux de  
**Miles RAYMOND & GREGOIRE,**  
A BU LIEU  
**Jeudi, et se continue.**  
Nous avons les modèles des plus récentes créations  
et nous sollicitons votre visite.  
**Miles RAYMOND & GREGOIRE,**  
9 rue Saint-Jacques, SAINT JEAN

### Nouvelles d'Iberville

Jeudi, le 27 mars, avait lieu, dans la salle paroissiale de Saint-Athanas, un très joli concert-organisé par les Dames de Sainte-Anne, et ville d'Iberville, un monument à son qui, de l'aveu de tous, a remporté le succès le plus éclatant. Nous devons remercier Messdames M. Demers et D. Gervais, à qui est dû pour la plus grande part le franc succès de cette soirée, il est juste de dire qu'elles furent très bien secondées par leurs compagnes. Les candidates pour la vente des billets ont su prouver qu'elles étaient de bonnes vendeuses, en ayant cotées. Ces candidates étaient Mesdames J. Denicourt et E. Bernier.

La partie de cartes fut très plaisante et les prix étaient plus qu'abondants. A la table d'honneur jouaient M. le curé Cormier, Mme Girard, M. et Mme L. P. Deslongchamps, M. l'abbé Bédard, M. le docteur O. Larocque avait bien voulu se charger de préparer cette pièce.

Les officiers de la société des Dames de Sainte-Anne sont : présidente, Mme M. Demers ; vice-présidente, Mme A. Larivière ; 2e vice-présidente, Mme A. Coté ; trésorière, Mme D. Gervais ; secrétaire, Mme J. Laroque.

### Nouvelles de la Campagne

**LACADIE**  
Nous regrettons d'apprendre la mort de Mme Rémi Moreau, née Iriglion, Fontaine, décédée jeudi dernier, à l'hôpital Saint-Jean, après quelques jours de maladie seulement. Son service a eu lieu lundi dernier, à 10 heures, en l'église paroissiale en présence d'une nombreuse assistance. Les familles Fontaine et Moreau assistaient au grand complet.

La levée du corps a été faite au domicile de M. Moreau, par M. le curé Cloutier. Le service a été chanté par M. l'abbé Mandeville, assisté des abbés P. D. Labrèche, curé de Notre-Dame Auxiliatrice de Saint-Jean, comme diacre et Cloutier, curé de Lacadie, comme sous-diacre.

Le chœur de chant de la paroisse était au complet et a voulu témoigner de sa sympathie pour M. Fontaine, son maître-chanteur, en chantant la messe harmonisée de Perreault. Les chanteurs étaient aidés de plusieurs confrères des paroisses voisines. Les solistes étaient MM. Lucien Gagnon, Chs. Dégagné, Hector Dextraze, de P. A. L'Écuyer, D. Chabrand, de Saint-Jacques, W. Williams, Dupuis et M. Dalpé, de Saint-Luc. M. L. O. Perrier, de Saint-Jean, qui dirigeait le chœur, a chanté à l'offertoire un "Ave", de Schubert, à l'absoute. Mme Emilie Bourassa (Chs.) a joué de l'orgue.

Les porteurs étaient MM. Chs. Larocque, Philippe Toupin, Isidore, Alphonse L'Heureux, Isidore Berthelme, Amédée Brault et Alcide Deland.

On remarquait dans l'assistance MM. J. B. Langlois, de Saint-Jean ; J. Gaudreau et Mme Azarie Marsan, de Montréal ; Emile et Aldé Poissant, Théodore Ménard et Edmond Broseau, de Saint-Luc, et plusieurs autres. Mmes J. B. Rémy et C. Larocque ont fait la collecte pendant l'office.

Nos sympathies à la famille.

—Les voleurs semblent se répandre dans nos campagnes, si l'on en juge par l'audace exploitée accompli par la cabane à sucre de M. Rémi Deland, de Lacadie. Ce dernier travaillait à sa cabane à sucre, lorsqu'il vit entrer un étranger qui lui demanda s'il pouvait l'aider. Avant que M. Deland eût le temps de répondre, un autre individu masqué entra et saisissant le propriétaire avec l'assistance du premier arrivé. Ils le fouillèrent et lui enlevèrent une somme de trois cents dollars, pour disparaître aussitôt. Ils ne paraissent pas armés et M. Deland n'a pas eu le temps ni le courage de les poursuivre. Il est allé à

**SAINT-BLAISE**  
Lundi dernier on eu lieu les funérailles d'Albert Payan, fils de Victor Payan, décédé à l'âge de 13 ans, 9 mois. Le service divin fut chanté par M. le curé A. Arbour, à 9 heures.

L'Orphéon a rendu la messe de Perreault, sous la direction de M. L. V. Boissonnault.

Mme Victor Boissonnault était à l'orgue.

Les porteurs étaient MM. Henri Cyr, Eugène Payan, Camille Tremblay, Arcade Mongeau.

—Nous avons aussi le regret d'annoncer le décès de Mme J. B. Co-meau, née Elmire Proulx, arrivé dimanche matin, à l'âge de 32 ans. Les restes mortels ont été transportés à Montréal, lundi, et les funérailles ont eu lieu mardi à 8.30 heures, en l'église Saint-Denis.

Les porteurs étaient MM. Emile Delisle, Alfred Ménard, L. V. Boissonnault et T. Morin, maire.

La défunte laisse son mari, deux sœurs : Mlle Cécile Proulx, de Montréal et Mlle Bernadette, de Nashua, N.H., et deux frères. Les deux familles voudront bien agréer nos sincères sympathies.

—M. Arthur Deneau et Robert Baillargeon, de Saint-Luc, étaient en visite chez M. Gustave Deneau, dimanche dernier.

—Mlle Roy, de Saint-Jean a passé quelques jours chez M. Alfred Ménard, boulanger.

—M. Hector Morin, fils de M. le maître Tancrède Morin, est de retour dans sa famille, après avoir suivi un traitement à l'hôpital Saint-Jean. Il est parfaitement rétabli.

**SAINT-VALENTIN**  
Jeudi dernier avait lieu l'ouverture des Quarante-Heures, en cette paroisse. M. le curé A. Arbour, curé de Saint-Blaise, officiait, assisté de M. l'abbé Emmanuel Charlebois et de M. l'abbé Armand Perrier, professeurs au collège de Saint-Jean, comme diacre et sous-diacre. Les vœux ont été chantés par M. l'abbé Brunet.

Vendredi et samedi, les officiants étaient M. le curé Couvrette, de Saint-Paul et M. le curé Lévesque, de Lacolle.

M. l'abbé Chs. Ouellet, vicaire à Napierville, a également prêté son concours à M. le curé, durant les Quarante-Heures.

Lundi matin, à 9.30 heures, ont eu lieu, en cette paroisse, les imposantes funérailles de M. Alexis Grégoire, ex-maire de cette paroisse. Il y avait foule de paroissiens et d'étrangers. Le défunt était âgé de 44 ans, six enfants dont l'aîné est âgé de 13 ans et le cadet, de 2 ans, son père et sa mère, trois frères et deux sœurs. Les porteurs étaient MM. Pierre Boucher, Calixte Boivin, Jos. Boissonnault, Téléphore Langlois, Arthur Trahan et Arsène Bouchard.

La R. S. Marie-Justine, du couvent de Sainte-Anne, Lachine, belle-sœur du défunt, assistait aux funérailles.

Les Forestiers Catholiques, dont le défunt était membre, assistaient en corps, avec bannière et insignes, ou vraient le cortège, suivis des familles Grégoire et Guay.

Nos sympathies à la famille en deuil.

—On apprendra avec regret la mort de Mme Louis Poulin, de cette paroisse, survenue dimanche, à l'âge de 76 ans.

Le service a eu lieu hier, à 9.30 heures, en présence d'une foule nombreuse.

La levée du corps a été faite, au domicile, par M. le curé Dubuc.

C'est M. l'abbé Joseph Poulin, fils de la défunte, qui a officié, assisté de MM. les abbés Georges Garant, curé de Coopersville, N. Y., neveu de la défunte et Dubuc, curé de la paroisse.

M. le curé Arbour, de Saint-Blaise, assistait au chœur.

A l'offertoire tenu par M. le notaire T. Brassard, de Saint-Jean, le chœur de chant de la paroisse, aidé de confrères des paroisses environnantes, a chanté la messe des morts, de Perreault. M. L. O. Perrier, de Saint-Jean, dirigeait et a chanté, à l'absoute, Jesu Redemptor, de Mozart. A l'offertoire, M. le notaire Brassard a chanté Pie Jesu de Gounod et, après l'absoute, les "Adieux", de Schubert.

Les porteurs étaient MM. Sylvie Bouchard, Anatole Bouchard, Liguori Poulin, Alfred Rémyillard, Gédéon Rémyillard et Joseph Garant, tous neveux de la défunte.

M. Pierre Poulin, de Saint-Jean, autre neveu de la défunte, conduisait le deuil.

Dans le cortège, nous avons remarqué bon nombre d'étrangers parmi lesquels MM. Stanislas Poulin, C. R. T. Brassard, N. P. L. O. Perrier, de Saint-Jean ; Oliva et Adolphe Granger, de Winooski, Vt., Hector Martin, de Montréal ; L. V. Boissonnault et Ulric Gagnon, de Saint-Blaise ; Henri Hébert et Arthur Bisillon, de Saint-Paul ; Dr H. Ethier et plusieurs autres.

Les Dames de Sainte-Anne étaient porteurs d'honneur.

Lui survivent : son époux, âgé de 91 ans ; six fils, MM. Maximin, Frédéric, Guillaume, Xiste, l'abbé Joseph Poulin, curé aux États-Unis, et Louis Poulin, de Saint-Jean, et quatre filles, Mme Vve Arthur Corbière (née Hermeline) ; Joséphine, sœur Saint-Frédéric, du couvent de la Miséricorde ; Marie-Louise, sœur Saint-Timothée, de Green Bay, Wisconsin ; Malvina, Mme Oliva Granger, de Winooski, Vt.

Nos sympathies à la famille.

**NAPIERVILLE**  
Mademoiselle Berthe Courville, de Montréal, est rentrée en ville, après un mois passé à Napierville, l'hôte des familles Deslauriers et Edmond Paré.

—M. et Mme Ed Paré, de Napierville, étaient de passage à Rouses Point et Champlain, ces jours derniers.

**SAINT-GREGOIRE**  
Le 27 courant, avaient lieu, en cette paroisse, les imposantes funérailles de Mme Napoléon Dextraze, (née Adéline Plouffe), décédée à Montréal, après plusieurs semaines de maladie. Elle laisse pour la pleurer, un époux inconsolable et sept jeunes enfants dont un bébé de quatre mois.

De nombreuses offrandes spirituelles ont été offertes par les familles Plouffe, Dextraze, Sansoucy et autres parents et amis. Une magnifique couronne en fleurs naturelles a été déposée sur la tombe par M. et Mme G. Raymond, de Saint-Jean ; des gerbes par les familles Plouffe et Du-maine ; une tablette de fleurs blanches, composée de 38 fleurs, symbolisant les 38 ans de la regrettée disparue, et autres encore par M. Gauthier, de Saint-Jean et autres paroissiens.

A la famille si cruellement éprouvée, nous offrons nos sympathiques condoléances.

—Le 23 mars, Mme Florida Lalanne, née Antoinette Saint-Germain, faisait cadeau à son époux d'un charmant bébé, Georges-Alban-Emilien. Parrain, M. Paul-Emile Saint-Germain ; marraine, Mlle Marguerite Saint-Germain, oncle et tante du nouveau-né.

—Nous regrettons d'apprendre la sérieuse maladie de Mme Joseph-Jérôme Bessette et formons des vœux pour son complet rétablissement.

—Mlle P. Brault, de Woonsocket, est en visite pour quelque temps chez Mme Magloire Leduc qui est arrivée récemment pour demeurer parmi nous.

—Mlle Clara Quintin, d'Iberville, était, dimanche dernier, l'invitée de Mlle Eugénie Sansoucy.

**HENRYVILLE**  
M. le sénateur Bénard, de Winnipeg, était en promenade, dimanche dernier, chez sa mère Mme Léon Bénard.

**SAINTE-SABINE**  
Mme Henri Gervais, ainsi que ses trois fillettes, sont de retour d'une promenade aux États-Unis, chez le père de Mme Gervais, M. Toussaint Denoit. Elles sont enchantées de leur promenade.

—M. et Mme Josaphat Phoenix, de Saint-Alexandre, étaient, dimanche en promenade chez M. A. D. Phénix.

—M. Arthur Robitoux, de Granby, est actuellement en visite chez MM. Joseph et Napoléon Lamarre.

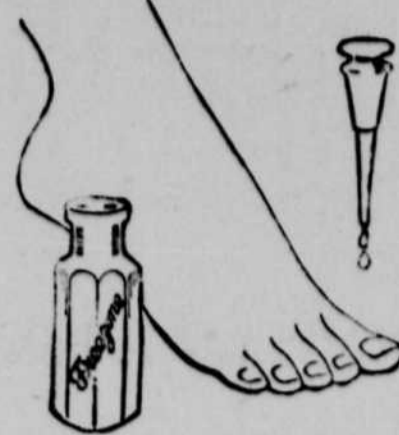
—Mme Oliva Cloutier est revenue enchantée d'une promenade à Granby, chez son père, M. Régis Bonneau.

**MONT SAINT-HILAIRE**  
M. Albert Girard, âgé de 43 ans, citoyen bien connu et fort estimé de cette paroisse, est mort, ces jours derniers, victime d'un accident de travail. Il était à décharger des ballots à la gare, lorsque l'une de ces lourdes pièces de bois se déplaçant, le frappa sur le côté, le jetant par terre, inconscient. On lui prodigua les soins nécessaires, mais inutilement, et il mourut quelques heures après ce déplorable accident.

**SWANTON**  
L'épouse de M. Léonidas Lemaire, maître-boucher, née Alice Dalpé, une fille baptisée Marie-Rose-Claire-Solange Parrain et marraine, M. et Mme Josaphat Boucher, oncle et tante de l'enfant ; porteuse, Mme Honoré Dalpé, grand-mère de l'enfant.

### ENLEVEZ LES CORS!

Appliquez quelques gouttes, puis enlevez les cors douloureux avec vos doigts.



Pas de douleur aucune. Appliquez quelques gouttes de Freezone sur un cor douloureux; instantanément la douleur disparaît, puis vous enlevez complètement le cor. Oui, c'est magique.

Une toute petite bouteille de Freezone, chez le pharmacien, ne coûte que quelques sous, mais suffit à enlever tous les cors durs ou mous ou ceux entre les doigts de pied et les callosités, sans douleur ni irritation. Freezone est une découverte sensationnelle due à un génial chimiste de Cincinnati. C'est merveilleux.

### FAIRNHAM

M. Stanislas Leduc, autrefois forgeron et bœufier, de Fairnham vient de perdre la vie dans des circonstances bien tragiques.

Depuis quelques semaines il avait pris de l'ouvrage à la compagnie du Pacifique Canadien, comme employé au fret, Lundi, alors que son travail était terminé dans la cour de cette compagnie, à Fairnham, il s'éleva sur une locomotive qui s'en allait vers la station, quelques pieds plus loin. Alors que cette locomotive était encore en mouvement, en croisant la rue de la gare, M. Leduc en sauta dans l'intention de s'en aller chez lui. A cet endroit, il y a plusieurs voies d'évitement, et à l'instant même où il sautait, un convoi s'en venait à toute vitesse et le frappa. La pauvre victime fut morcelée de la plus horrible façon, il eut le corps coupé en deux tronçons et ses membres furent projetés par morceaux dans toutes les directions.

M. Leduc n'était âgé que de 35 ans, il laisse une femme et des enfants.

(Suite à la 4ème page.)

**PACIFIQUE CANADIEN**  
TRAINS POUR MONTREAL  
Départ de Saint-Jean :  
7.42 a.m.—Tous les jours.  
9.19 a.m.—Lundi excepté.  
11.13 a.m.—Dimanche excepté.  
5.42 p.m.—Dimanche excepté.  
8.04 p.m.—Dimanche excepté.  
8.38 p.m.—Dimanche seulement.

TRAINS DE MONTREAL  
Arrivé à Saint-Jean :  
9.30 a.m.—Tous les jours.  
10.24 a.m.—Dimanche excepté.  
5.42 p.m.—Dimanche excepté.  
7.55 p.m.—Samedi excepté.  
8.55 p.m.—Tous les jours.

C. A. LABERGE, 117 rue Richelieu.  
Agent des passagers, Saint-Jean, Qué.

**VALEURS ATTRAYANTES**  
À DES PRIX DE  
**Rendement de 7 à 9 pour cent.**

L'état de guerre est cause que des valeurs canadiennes de tout premier ordre, industrielles et d'utilité publique, se vendent à des prix qui assurent un rendement de 7 à 9 pour cent sur le placement. Voici une belle occasion de faire des placements. Des banquiers éminents déclarent que beaucoup de valeurs se vendent au-dessous de leur valeur réelle. Notre personnel statisticien vous renseignera sur le placement que vous désirez faire.

**Thornton Davidson & Co.**  
Membres de la Bourse de Montréal.  
**Immeuble Transportation, - - MONTREAL.**

**LAVEUSE électrique à \$70.00**

Une chance exceptionnelle vous est offerte durant 30 jours, de vous procurer une de ces laveuses que nous vous vendrons au prix coûtant.

Écrivez-nous pour catalogues et renseignements.

**Rapid Tool & Machine Co. LTD.**  
Département des ventes, IBERVILLE, Tell Bell 30.  
Caster Postal 424

**Soyez prévoyants**

Mois n'a qu'entrevu la Terre Promise. Il n'a pas vécu pour y entrer. Ce fut aussi le sort de tous ceux qui ont toujours remis à plus tard l'achat d'une "cuisinière électrique."

Renseignez-vous auprès de ceux qui connaissent. Nous comptons plus de 150 clients satisfaits, dans Saint-Jean et Iberville.

Commandez de bonne heure.

**Southern Canada Power Co. Ltd.**  
SAINT JEAN, Qué.



**PEINTURE POUR TOUT USAGE**  
Intérieur et Extérieur

**RIEN** n'améliore autant l'apparence intérieure d'une maison, que des chambres bien peintes. Quant à l'extérieur, la peinture embellit et conserve en même temps.

Rendez votre maison attrayante, mais faites-le économiquement. Protégez et embellissez-la avec une peinture durable autant que jolie.

**La Peinture B-H** 70% Blanc de Plomb Pur 30% Blanc de Zinc Pur  
"ANGLAISE" B-H 100% Peinture Pur

La peinture B-H, qui dure des années sur les surfaces extérieures, ne saurait manquer de donner satisfaction dans la décoration intérieure. Ecaïles, pelures, fissures, tels sont les ennemis que vous aurez causés l'usage des peintures communes, et que vous ne connaîtrez pas, en employant la peinture "Anglaise" B-H.

Lorsque depuis longtemps les peintures ordinaires auront besoin d'être renouvelées, vous contemplez avec satisfaction la surface unie et brillante produite par la peinture "Anglaise" B-H.

**BRANDRAM-HENDERSON**  
MONTREAL HALLIFAX CALGARY EDMONTON VANCOUVER

**Omer F. Massé, Saint Jean, P. Q.**